



Cahiers balkaniques

33 | 2004

Turquie, Grèce : un passé commun, des nouvelles perspectives

La Grèce et la Turquie dans les Balkans : la complémentarité introuvable

Greece and Turkey in the Balkans: the Complementarity that can't be found
Balkanlar'da Yunanistan ve Türkiye: Bulunmaz Tamamlayıcılık

Stéphane Yérasimos



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ceb/4695>

DOI : 10.4000/ceb.4695

ISSN : 2261-4184

Éditeur

INALCO

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2004

ISSN : 0290-7402

Référence électronique

Stéphane Yérasimos, « La Grèce et la Turquie dans les Balkans : la complémentarité introuvable », *Cahiers balkaniques* [En ligne], 33 | 2004, mis en ligne le 13 juin 2013, consulté le 06 juillet 2021. URL : <http://journals.openedition.org/ceb/4695> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ceb.4695>

Ce document a été généré automatiquement le 6 juillet 2021.



Cahiers balkaniques est mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

La Grèce et la Turquie dans les Balkans : la complémentarité introuvable

Greece and Turkey in the Balkans: the Complementarity that can't be found
Balkanlar'da Yunanistan ve Türkiye: Bulunmaz Tamamlayıcılık

Stéphane Yérasimos

Les relations gréco-turques dans l'orientation de leurs politiques balkaniques à la fin de la guerre froide

- 1 Depuis la fin de la Première Guerre mondiale, la Grèce et la Turquie ont épuré leurs contentieux balkaniques pour se retrouver face à face¹. Tout en restant vigilantes sur l'évolution de leur environnement balkanique elles se sont contentées, l'une, du partage des dépouilles des territoires européens de l'Empire ottoman, l'autre, de l'exiguïté du territoire qu'elle a pu conserver sur ce continent. Elles ont en revanche continué depuis lors de s'affronter avec de rares périodes de répit².
- 2 Les raisons de cet affrontement sont complexes. Il est toutefois nécessaire d'essayer de les résumer pour comprendre le comportement des deux pays, aussi bien envers leur environnement proche que face à la communauté internationale.
- 3 Les descendants de plus d'un million de réfugiés d'Asie Mineure, à l'issue de la guerre gréco-turque de 1919-1922, qui constituent aujourd'hui le quart de la population grecque³ entretiennent un puissant courant d'opinion, composé de méfiance mêlée de crainte face à leur puissant voisin⁴, ainsi qu'une nostalgie pour les « patries perdues ». En même temps, un certain nombre de stéréotypes, essentiellement véhiculés par les manuels scolaires, nourrissent depuis des générations la population grecque. L'un d'entre eux, partagé avec les autres pays balkaniques, attribue leur « retard » ou le décalage par rapport à l'Europe occidentale à l'occupation ottomane. Un autre, spécifiquement grec, se plaît à considérer le pays comme un avant-poste de la

« civilisation » contre la « barbarie auquel le monde civilisé doit aide et assistance »⁵. Enfin, le processus de formation par étapes de l'État-nation grec⁶ a entretenu vivace l'idée de la réunion progressive de l'hellénisme au sein du même État, celle-ci se réalisant essentiellement aux dépens de l'Empire ottoman-Turquie⁷.

- 4 Les réactions de la Turquie se composent en effet de miroir. Le rejet de l'époque ottomane, considérée comme une période d'occupation par la quasi-totalité des États successeurs⁸ entraîne l'assomption par les seuls Turcs de l'héritage de cet empire multiethnique, qui devient à l'occasion une projection vers l'arrière de l'État-nation turc. Son démembrement progressif depuis la fin du XVII^e siècle, accompagné du reflux des populations musulmanes vers l'Anatolie, qui va devenir après les guerres balkaniques de 1912-1913 la patrie des Turcs⁹ engendre la phobie d'une continuation de ce dépècement sous la République, et conduit à la crispation d'un État centralisé, assimilant tout particularisme, ou même toute décentralisation, à un séparatisme. Dans ce contexte, le dernier acte de partage de l'Empire ottoman que fut le traité mort-né de Sèvres¹⁰ a laissé un traumatisme qu'il est convenu d'appeler le « syndrome » de Sèvres. La conviction intime selon laquelle l'« Europe » ou l'« Occident » attendrait patiemment l'occasion d'imposer de nouveau à la Turquie les clauses de ce traité traverse régulièrement l'opinion publique turque. Ce qui n'empêche pas la volonté d'intégrer cette Europe, objet d'attirance autant que de méfiance. Dans ce cadre, la Grèce, qui n'est pas considérée par la Turquie comme une menace directe, devient en revanche tour à tour l'obstacle de ses désirs et l'instrument de ses craintes face à l'Europe. La Grèce, manipulée par l'Occident et l'instrumentalisant à son tour, n'aurait comme objectif que de miner son intégrité territoriale, ou de la maintenir, au mieux, en marge de l'Europe.
- 5 Pourtant, à la suite de l'apaisement des tensions gréco-turques dans l'entre-deux-guerres, le danger communiste de l'après-guerre¹¹ était sur le point de souder les deux pays au sein de l'alliance atlantique au moment où éclata la question chypriote. Celle-ci était, à l'origine, moins un produit du contentieux gréco-turc qu'un cas de décolonisation, sur lequel sont venues toutefois rapidement se greffer les séquelles de la question d'Orient. Pour la Grèce, il ne s'agissait que d'une étape du processus de la réunion de l'hellénisme au sein de la même patrie, tandis que la Turquie y trouvait l'occasion de marquer un arrêt à l'implosion que subissait la présence turque dans la région. L'attitude néfaste des Britanniques, qui consistait à opposer les communautés grecque et turque de l'île en vue de retarder l'échéance de leur départ, contribua également à envenimer la situation.
- 6 La référence à des représentations du siècle précédent a ainsi suffi à remettre sur le tapis un ensemble de contentieux qui ne cessa depuis de se compliquer davantage. L'intervention turque sur l'île en 1974 fut perçue par les Grecs comme une atteinte directe au territoire de l'hellénisme, tandis que la volonté de la Grèce de considérer l'île comme partie intégrante de ce même territoire¹² ravivait chez les Turcs les craintes d'un encerclement maritime depuis l'embouchure de la Maritsa jusqu'à celle de l'Oronte. Ainsi, la question de la mer Égée avec ses différents volets¹³ est venue s'ajouter à celle de Chypre, tandis que les problèmes liés aux minorités réciproques dans les deux pays¹⁴ continuaient à défrayer régulièrement la chronique.
- 7 Au long de la seconde moitié du XX^e siècle, la « guerre froide » entre les deux pays membres de l'OTAN, censés défendre l'aile sud-est de l'alliance, est progressivement devenue une constante de la politique internationale. Au milieu des années 1980, dans

la doctrine de défense grecque, la « menace venant de l'est » s'est hissée au premier rang, remplaçant celle venant du nord, et au moment des crises avec la Turquie, la Grèce cherche le concours de la Bulgarie.

- 8 L'effondrement du bloc soviétique ne modifie pas directement les données de l'affrontement gréco-turc. Il est toutefois source d'espoirs et de préoccupations pour les deux pays. Dans le cas de la Turquie, les uns compensent les autres. Habitée pendant la guerre froide à tirer bénéfice de sa localisation géostratégique, elle craint de perdre sa position d'avant-poste de l'OTAN, mais entend la remplacer dans un premier temps en tant qu'intermédiaire entre le monde occidental et l'Asie centrale et, par la suite, comme force d'intervention dans les conflits qui abondent dans son environnement proche.
- 9 En revanche, au début de la décennie 1990, les préoccupations grecques l'emportent nettement sur les satisfactions. Depuis le milieu du XIX^e siècle, la Serbie-Yougoslavie avait été un allié de la Grèce, aussi bien pour expulser les Ottomans des Balkans que pour contenir les autres nationalismes – notamment bulgare et albanais – dans la région. Aussi, le partage de la Macédoine historique entre les deux pays, dès 1912, a-t-il été le fruit d'un consensus pratiquement jamais remis en cause¹⁵, tandis que la question de l'Épire du Nord avec l'Albanie et celle de la Thrace occidentale¹⁶ avec la Bulgarie ont continué à marquer de façon aiguë ou latente les relations entre la Grèce et ces pays le long du XX^e siècle. Le royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes avait été conçu par les – grands et petits – vainqueurs de la Première Guerre mondiale comme un élément de stabilité dans la région et une garantie contre le révisionnisme des vaincus. Le neutralisme de Tito, après la Seconde Guerre mondiale, perpétuait tant bien que mal cette garantie. Depuis sa mort, les tendances centrifuges dans la République fédérale de Yougoslavie ont commencé à inquiéter la Grèce, la Macédoine étant au centre de ses préoccupations. En effet, la montée le long des années 1980 d'un discours irrédentiste à Skopje, servant essentiellement de substitut à la faiblesse de cette république dans l'ensemble yougoslave, pouvait être lourde de dangers, en étant susceptible de raviver la vieille question macédonienne et d'attiser les visées des pays voisins.
- 10 Le début des guerres yougoslaves en 1991 signifiait pour la Grèce la remise en cause du *statu quo* obtenu en 1913 et renouvelé en 1918. Le processus de construction nationale dans les Balkans, gelé à la fin de la Première Guerre mondiale au profit des vainqueurs, se remettait en marche et cela ne pourrait être qu'à leurs dépens. Freiner donc dans la mesure du possible ce processus, en aidant la Serbie à se maintenir et en essayant d'empêcher la constitution d'une Macédoine, a été le premier réflexe des dirigeants grecs de l'époque.
- 11 Pour la Turquie, qui ne se trouvait pas directement menacée par la tournure des événements, la possibilité d'un retour dans les Balkans pouvait se dessiner. Celui-ci a été perçu sous deux angles. Le premier, fruit du romantisme nationaliste, se nourrissant du passé ottoman et arguant d'un droit historique, se plaisait à imaginer un « monde turc » allant de l'Adriatique à la mer de Chine. Ce discours, destiné d'ailleurs essentiellement à la consommation interne, oubliait que le prestige ottoman ne valait que pour ceux qui en avaient assumé l'héritage, c'est-à-dire les Turcs seuls, et ne tenait pas compte ni de l'impréparation, ni de l'impuissance de la Turquie à faire face à cette tâche. Le second angle, plus pragmatique, ramenait la pénétration de la Turquie dans les Balkans aux dimensions du conflit gréco-turc. Le refus de la Grèce de voir dans le processus déclenché à partir de 1991 autre chose qu'un révisionnisme menaçant les

acquis de 1918, en s'aliénant ses voisins du nord, offrait à la Turquie l'occasion d'opérer un mouvement d'encerclement en leur proposant ses services. Cet « arc musulman » des Balkans fit les délices des uns et provoqua les frayeurs des autres pendant la première moitié des années 1990. Il lui fut opposé une alliance tout aussi aléatoire d'« arc orthodoxe » composé de la Grèce, de la Serbie et de la Russie, sans compter le rapprochement de la Grèce avec l'Arménie et la Syrie, ainsi que la sympathie, sinon l'assistance, fournie au mouvement kurde dans le dessein de contenir les visées hégémoniques réelles ou supposées de la Turquie.

- 12 Ainsi, la fin de la Guerre froide, en introduisant une très forte instabilité dans les régions environnant l'espace du conflit gréco-turc, en compliqua singulièrement les données. Mais si l'éclatement de la Yougoslavie, l'implosion de l'URSS, avec ses effets notamment dans le Caucase, et les limitations de souveraineté subies par l'Irak après la guerre du Golfe, ont créé des zones de conflit réel, celui-ci ne fut, fort heureusement, que virtuel dans le cas gréco-turc¹⁷.
- 13 L'évolution des conflits balkaniques au long de la décennie a eu un effet salutaire sur ceux qui se trouvaient épargnés, en leur permettant d'arriver à des évaluations plus réalistes de la situation. Même si l'Albanie et la Macédoine, effrayées par l'hostilité affichée de la Grèce, ont pu solliciter l'assistance de la Turquie, et si la Bulgarie a vite cherché à redresser le tort subi par sa minorité turque pendant les dernières années du régime communiste, tout en normalisant ses relations avec Ankara, il devint évident que l'utopie de l'« arc islamique » ne pouvait avoir aucune base réelle. Les dérives islamistes de l'Albanie étaient d'ailleurs bien plus liées aux régimes fondamentalistes qu'à la Turquie, et on pourrait difficilement affirmer que cette dernière ait pu instrumentaliser le régime de Sali Berisha, au pouvoir jusqu'en 1997, dans ses différends avec la Grèce. De son côté, l'affirmation de l'identité macédonienne basée sur la slavité et l'orthodoxie, ainsi que le conflit montant avec la minorité albanaise musulmane, faisait de la Macédoine un membre peu probable de l'« arc islamique ». Enfin, la participation active du parti politique de la minorité turque en Bulgarie aux diverses formations gouvernementales postcommunistes a contribué à l'intégrer à la vie politique de ce pays, le rendant ainsi peu perméable aux influences d'Ankara. De plus, le processus d'adhésion de la Bulgarie à l'Union européenne constitue une perspective bien plus alléchante pour la minorité turque, que le maintien coûte que coûte de liens privilégiés avec la Turquie.
- 14 D'autre part, l'entêtement suicidaire du régime de Milosevic à Belgrade rendait de moins en moins tenables les schémas d'alliance gréco-serbe issus du début du XIXe siècle, même si une bonne partie de l'opinion publique et de la classe politique grecque a attendu jusqu'à l'intervention de l'OTAN au Kosovo en 1999 pour s'en rendre compte. À cela a puissamment contribué la mutation opérée dans la direction du parti socialiste grec (PASOK) au pouvoir. En attendant une évaluation plus précise, on peut aujourd'hui avancer l'hypothèse que la Grèce n'a pleinement intériorisé son appartenance à l'Union européenne que pendant la seconde moitié des années 1990, processus culminant avec l'intégration à la zone euro. Cela lui a permis de se concevoir progressivement non plus comme un pays balkanique soumis aux aléas de la conjoncture régionale, mais comme un membre à part entière de l'Union européenne, capable de gérer son environnement balkanique et de promouvoir son intégration à l'Europe.

- 15 Cette assurance acquise, accompagnée d'une capacité économique appréciable, surtout en comparaison avec les économies chancelantes de ses voisins du nord, et considérablement renforcée par les aides européennes, a permis à la Grèce d'évoluer du stade d'une crispation agressive vers celui de l'ouverture, à travers une pénétration économique et une implication croissante dans les instances de coopération régionale.
- 16 La mutation la plus radicale de la politique extérieure grecque concerne toutefois ses relations avec la Turquie. La politique d'ostracisme menée envers ce pays depuis l'éclatement de la crise chypriote, et plus précisément depuis l'intervention turque de 1974, avait engendré l'espoir, contre toute raison, de son effondrement à force d'isolement, à l'image de la politique du *containment* envers l'Union soviétique. Déjà au lendemain de la Première Guerre mondiale, la direction politique grecque de l'époque avançait l'argument selon lequel les Turcs ne formaient pas une nation, mais un assemblage hétéroclite, artificiellement maintenu par la bureaucratie ottomane. La disparition de celle-ci aurait inéluctablement conduit à l'éclatement de l'ensemble¹⁸. La même argumentation fit de nouveau surface lors de la période instable qui précéda et suivit le coup d'État du 12 septembre 1980 en Turquie, à travers les affrontements gauche-droite, la montée du mouvement islamiste, la guérilla kurde, et l'existence potentielle d'autres éléments centrifuges comme les Alévis¹⁹. Tout cela dans un contexte de crises économiques à répétition et d'instabilité politique qui faisait croire à l'affaiblissement, sinon à l'effondrement de l'adversaire, quitte à donner un coup de pouce, comme ce fut sans doute le cas dans la question kurde.
- 17 C'est d'ailleurs l'effondrement militaire du mouvement kurde, marqué par l'arrestation en mars 1999 de son chef, Abdullah Öcalan, dans laquelle la Grèce se trouvait directement impliquée, qui donna le coup d'envoi du retournement²⁰ marquant un changement profond dans la politique grecque. Désormais, la Grèce, au lieu de poursuivre sa politique d'isolement de la Turquie, au risque de renforcer encore la mainmise des militaires sur le régime et de la soustraire au contrôle international, adopte la position inverse, consistant à favoriser son adhésion à l'Union européenne en vue de la soumettre aux règles communautaires.
- 18 La stratégie de rapprochement, menée depuis 1999 par la Grèce en direction de la Turquie, complète sa politique orientée vers les Balkans et vise à en faire un pays confiant dans son avenir et bien intégré à l'Union européenne, qui entend faire profiter de cette situation ses voisins moins fortunés, à condition évidemment que ceux-ci jouent le jeu et n'indisposent pas les intérêts grecs. Or, sur ce point, les choses ne sont pas suffisamment claires dans le domaine des relations gréco-turques. En effet, le rapprochement entre les deux pays, bien réel en ce qui concerne notamment la société civile dont les différentes composantes se découvrent mutuellement avec étonnement, est loin de suffire à épurer de longs contentieux, comme ceux de la question chypriote ou de la mer Égée. L'échange de bons procédés escompté entre le soutien de la Grèce à la réalisation de la candidature turque à l'Union européenne, aujourd'hui encore virtuelle, et l'acquiescement de la Turquie à la modification du statu quo à Chypre, est loin d'être acquis. Ceci parce que, à l'opposé des pays des Balkans, il n'existe pas de consensus en Turquie sur l'opportunité de l'adhésion du pays à l'Union européenne. Ainsi, non seulement les forces politiques en Turquie ne sont pas prêtes à jouer le jeu proposé par la Grèce, c'est-à-dire céder sur Chypre pour avancer la candidature de leur pays, mais certaines d'entre elles, notamment l'armée et la haute bureaucratie qui lui

est liée par les mêmes intérêts, seraient même tentées par le jeu opposé : afficher une position intransigeante à Chypre pour bloquer la procédure d'adhésion.

- 19 Pour compléter le tableau, il faut rappeler la crise économique aiguë qui a frappé la Turquie depuis la fin de l'année 2000, conséquence non seulement d'un surendettement et d'une mauvaise gestion financière, mais, bien au-delà, d'une incapacité chronique à instaurer une économie de marché saine et performante. Cette situation se reflète évidemment sur les possibilités de la Turquie de concurrencer la Grèce dans le domaine des investissements balkaniques.
- 20 Ce qui précède fait ressortir le poids des relations gréco-turques sur les stratégies réciproques des deux pays dans les Balkans. Celles-ci semblent se caractériser par une série d'asymétries. En premier lieu les relations de la Grèce avec les autres pays balkaniques se placent dans une perspective résolument européenne or, ce n'est pas le cas pour celles de la Turquie avec les mêmes pays, tandis que l'arrière-plan européen des relations gréco-turques reste passablement ambigu. Ensuite, la Grèce semble disposer actuellement des moyens économiques de ses ambitions politiques dans les Balkans, d'autant plus qu'elle est capable de mobiliser et de gérer des aides européennes dirigées vers cette région ; en revanche la Turquie cherche à pallier ses faiblesses économiques par un discours géopolitique, affirmant sa nécessaire présence dans la région, discours à consommation intérieure et plutôt contre-productif pour ses ambitions balkaniques. Enfin, pour paraphraser une expression connue, si le rapprochement entre la Grèce et la Turquie devait moins contribuer à se regarder dans les yeux qu'à regarder ensemble dans la même direction, il faut reconnaître que les initiatives communes en direction des Balkans restent plutôt rares et que les velléités de concurrence ont toujours tendance à primer sur les tentatives de coopération.

Les propriétés géostratégiques de la Turquie

- 21 Les stratégies turques dans les Balkans sont bien moins lisibles que celles de la Grèce. Une bonne partie des spécialistes est d'ailleurs convaincue que celles-ci tout simplement n'existent pas²¹. Une analyse plus attentive arrive toutefois à reconstituer une esquisse de politique, composée d'intentions, de tentatives et de retenues. Elle semble d'abord découler de la perception de la Turquie de sa propre position géostratégique et de l'usage qu'elle entend en faire.
- 22 Il serait juste d'affirmer que la Turquie a découvert les avantages de sa position géostratégique au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Auparavant, et dès le XIX^e siècle, lorsqu'elle se trouvait au centre de la Question d'Orient, cette situation ne semblait pouvoir être qu'une source de désagréments. Mais son adhésion à l'OTAN et ses fonctions de défenseur du flanc sud-est de l'alliance euroatlantique lui ont assuré la manne de l'aide américaine. Posséder la plus grande – sinon la plus pléthorique – armée de terre après celle des États-Unis au sein de l'OTAN lui procurait l'avantage d'occuper pendant les deux années du service militaire une jeunesse qui venait grossir la population urbaine, et faisait en même temps de l'institution militaire l'entreprise assurant une permanente et sûre rentrée de devises. Ainsi, tout au long des années de la guerre froide, l'armée turque se forgea une position clé, faisant de la situation géostratégique du pays le pivot de sa vie économique, politique et sociale.
- 23 Dans ces conditions, la fin de la guerre froide exigeait une redéfinition de cette situation. Cela pouvait se faire de deux manières. L'une, négative, arguant des dangers

qu'une Turquie déstabilisée par ses tensions internes pourrait faire courir à son environnement si elle ne continuait pas de bénéficier de la sollicitude de ses bailleurs de fonds, l'autre, positive, à la recherche d'une nouvelle vocation régionale. L'insistance avec laquelle les responsables militaires du pays répètent que la Turquie est productrice, et non-consommatrice, de sécurité, semble indiquer que si la première option paraît nettement préférable, la seconde reste toujours, en guise d'avertissement, en filigrane.

- 24 La recherche de nouvelles orientations a été fonction des mutations qui s'opéraient dans la région. L'affirmation, reprise à satiété à chaque occasion, selon laquelle la Turquie se trouvait au centre de la région la plus turbulente du monde, correspond plutôt à une représentation statique faisant de son territoire le centre géométrique des conflits balkaniques, caucasiens et moyen-orientaux, sans que cela implique forcément l'entraînement, ni ne justifie l'intervention, dans les conflits en question. Par conséquent, les tentatives post-guerre froide de redéfinition du rôle géostratégique de la Turquie donnent l'impression de relever d'un discours qui oscille entre l'autopersuasion et l'offre de services, essentiellement soucieux de ne pas perdre les avantages acquis, plutôt que d'une évaluation globale des nouvelles données. D'où le contraste constaté entre un discours très entreprenant, susceptible d'effrayer les voisins, et des actions relativement timorées et en tout état de cause legalistes, dans le cadre des institutions internationales.
- 25 Cette valse-hésitation se manifesta tour à tour et à plusieurs reprises dans son environnement. La dissolution de l'URSS engendra d'abord de grands espoirs du côté du Caucase et de l'Asie centrale. Plus précisément, à la fin des années 1980, quand la désintégration de l'URSS devenait un fait, mais sans que personne n'ose espérer une fin si proche, la Turquie offrit ses services pour constituer un couloir de communications, de réseaux et d'influence entre l'Asie centrale et le Caucase d'une part, le monde occidental de l'autre. Sa capacité d'assurer cette tâche était essentiellement fondée sur une représentation mythique de la turcité dont les élites de la république laïque étaient abreuvées depuis les années 1930. Or, non seulement les liens avec les territoires originels s'étaient distendus depuis l'arrivée des Turcs en Anatolie au XI^e siècle et les frontières orientales ottomanes n'avaient jamais durablement dépassé celles de la Turquie actuelle, mais surtout rien n'avait été fait jusqu'à cette date pour transformer cette représentation d'origines communes en une réelle connaissance des républiques du Caucase et de l'Asie centrale. Ainsi, l'impréparation à cette tâche, liée à la disparition de l'URSS qui rendait possible le contact direct avec les nouveaux pays de cette région, a ramené les prétentions turques à la portion congrue, les limitant notamment à la Géorgie et à l'Azerbaïdjan. Dans ces pays, la Turquie, en agissant essentiellement dans le cadre du Partenariat pour la paix de l'OTAN, essaie de contrebalancer l'influence russe et d'assurer la sécurité de l'oléoduc Bakou-Ceyhan.
- 26 La guerre du Golfe et ses séquelles coïncidèrent avec la recrudescence de la guérilla kurde en Turquie, ou plutôt les militants du Parti des Travailleurs kurdes (PKK) profitèrent du vide créé au nord de l'Irak pour y développer des bases arrière. Cela a conduit à l'établissement par l'armée turque d'une profondeur stratégique sur le territoire irakien, par le biais d'interventions fréquentes et même, semble-t-il, par une présence quasi permanente. L'objectif invariable de la Turquie dans cette région, depuis qu'elle a dû céder l'ancienne province ottomane de Mossoul à la Grande-Bretagne, mandataire de l'Irak, est d'y empêcher la constitution d'une entité kurde, de

crainte que celle-ci ne revendique les territoires turcs habités par cette ethnie²². Et cela quitte à prendre si nécessaire sous son contrôle la totalité du Kurdistan irakien, en doublant ainsi le nombre de Kurdes à sa charge. L'intervention américaine en Irak repose la question pour la Turquie dans les mêmes termes.

- 27 À cette volonté de présence stratégique, sinon militaire, qui ne se limite pas seulement à son environnement proche, si l'on en juge par l'empressement de la Turquie à assumer un rôle dirigeant dans les forces de l'ONU envoyées en Somalie ou en Afghanistan, les Balkans ne tiennent pas la première place²³. La page de présentation de la politique balkanique de la Turquie sur le site Internet du Ministère turc des Affaires étrangères, intitulée « La signification des Balkans pour la Turquie », débute sur une tautologie : « La région des Balkans occupe une place particulière dans la politique étrangère de la Turquie. Cela découle du fait que la Turquie elle-même est partie intégrante des Balkans. Ainsi, le maintien de la paix et de la stabilité dans les Balkans est d'une importance vitale pour la Turquie. » Plus loin, les raisons de l'intérêt pour les Balkans sont regroupées en deux points : l'un relève de la géographie – les Balkans en tant que voie d'accès à l'Europe continentale – et l'autre se réfère à la question des peuples. Ici, deux éléments sont mis en avant, la présence de « peuples d'origine turque dans différents pays des Balkans »²⁴, et « les citoyens turcs dont les grands-parents, les parents ou eux-mêmes ont immigré en Turquie de toutes les parts de la Péninsule balkanique ».
- 28 Cette argumentation centre la stratégie balkanique de la Turquie exclusivement sur ses propres intérêts, qui peuvent ne pas coïncider avec ceux des autres pays balkaniques, notamment en ce qui concerne la protection des minorités qui semble être sa préoccupation majeure, à moins que l'instrumentalisation des minorités turques soit uniquement perçue comme un moyen d'asseoir son influence.
- 29 Dans ce contexte, l'argumentation des militaires devient plus explicite que celle des diplomates. Le général Halil şimşek, commandant de l'Académie militaire, présente sa position dans une communication intitulée « L'évolution dans les Balkans et ses répercussions sur la Turquie »²⁵. Il affirme d'emblée que la défense de la frontière géographique de la Turquie implique de placer la frontière économique de ce pays dans les Balkans. Ainsi, l'influence économique est vue sous le prisme de la profondeur stratégique, rendant le fait économique auxiliaire d'une géopolitique d'expression territoriale.
- 30 Les stratégies proposées à la suite peuvent se regrouper en trois thèmes. Le premier consiste à « assurer la poursuite de la présence musulmane-turque de la région dans l'autosuffisance, la prospérité et la sécurité ». Le deuxième concerne les relations bilatérales, où la Bosnie-Herzégovine, l'Albanie et la Macédoine tiennent le premier plan, et les alliances à rechercher, auxquelles la Bulgarie, la Roumanie et la Croatie, s'ajoutent aux trois pays précédents. Quant au troisième, il présente l'intérêt particulier de s'opposer à l'influence de l'Union européenne dans les Balkans. Il s'exprime à travers trois énoncés : « Avancer l'argumentation selon laquelle la question des Balkans ne peut être résolue que par les Balkaniques eux-mêmes et réduire au minimum les interventions extérieures », « Équilibrer la politique d'influence menée par les puissances européennes dans la région et prévenir la formation de toute situation ne correspondant pas à la volonté de la Turquie », « Assurer des ouvertures dans les domaines de la coopération économique et de la sécurité avec les pays balkaniques amis, prévenir leur soumission unilatérale à l'hégémonie de l'Union

européenne et l'exclusion de la Turquie ». Ces propositions visant à limiter l'influence de l'Union européenne dans les Balkans, présentées par gradation ascendante de leur véhémence, manifestent probablement le souci de la Turquie d'organiser un bloc régional, capable de négocier globalement avec l'Union européenne, ce qui lui éviterait d'être toujours le dernier candidat en lice dans la course à l'adhésion. Mais il est difficile de croire qu'elle trouverait beaucoup de partenaires dans cette initiative, qui risquerait d'être perçue comme une association des laissés pour compte.

- 31 La question ici serait de savoir si cette opinion bien tranchée d'un éminent représentant de l'institution militaire turque est un cas isolé ou est au contraire représentative. Il est vrai que le général Simşek est un habitué des déclarations fracassantes sur l'Europe. Lors d'un second colloque, organisé en janvier 2001 sous le titre « Return to the Security Understanding of the Post Cold War », il affirmait qu'avec l'Identité européenne de Sécurité et de Défense (IESD), l'Union européenne entendait transformer l'Europe occidentale en une forteresse. Cette dernière ne serait pas uniquement constituée pour la défense, mais aussi en prévision d'éventuelles attaques. « Au cas » – poursuivait-il – « où l'Europe, avec une future population de 300 millions, formerait une armée indépendante, cela pourrait conduire à une situation conflictuelle dans les Balkans, le Caucase ou le Moyen-Orient. Il est par conséquent d'une importance vitale pour la Turquie de faire pleinement partie de la politique européenne de sécurité et de défense (PESD) »²⁶. Ici aussi semble poindre l'inquiétude d'une future division en camps, où la Turquie, si elle ne se trouvait pas dans celui de l'Europe, serait forcément dans le camp adverse.
- 32 Cette ambivalence entre les perceptions d'une Europe alliée et adversaire potentiel à la fois, qui conduit à se représenter les Balkans aussi bien comme une antichambre que comme un sas de protection, semble toutefois beaucoup plus générale qu'on ne pourrait le croire à première vue. Déjà, dans la partie du site Internet du ministère turc des Affaires étrangères consacrée aux Balkans, l'accent est mis sur les institutions régionales, où le rôle de la Turquie est souligné, aux dépens de l'Union européenne, jamais directement mentionnée. Il est précisé qu'« en complément de ses efforts bilatéraux la Turquie a traditionnellement aspiré à la réconciliation, la stabilité et la paix dans les Balkans à un niveau régional ».
- 33 En se déplaçant vers l'extrême droite de l'échiquier politique turc, les opinions exprimées par le Commandant de l'Académie militaire et contenues en filigrane dans les présentations officielles deviennent de plus en plus foisonnantes sans que l'on sache si cette rhétorique ne fait qu'étaler au grand jour des convictions que les responsables ne peuvent avancer qu'avec prudence, ou si elle extrapole librement à partir de quelques hypothèses de travail.
- 34 Cihat Özönder, professeur au département de sociologie de la faculté des lettres à l'Université de Hacettepe à Ankara, a publié dans la Revue de recherches sociales et stratégiques Kok (racine) un article intitulé « L'évolution dans les Balkans : La question de Macédoine » au printemps 2001²⁷. L'article débute par un aperçu de l'histoire des Balkans vue sous le prisme des thèses nationalistes. On apprend ainsi que « l'histoire des Balkans est aussi ancienne que l'histoire connue des Turcs » (et que) « depuis les Huns, différentes tribus turques Kiptchak ainsi que des tribus turques Oguz se sont installées dans des périodes différentes dans la région et ont constitué des strates culturelles. » En revanche, « il est scientifiquement prouvé qu'il n'existe pas de peuples autochtones dans les Balkans »²⁸.

- 35 Par la suite, l'auteur constate que « la Turquie est une “mère patrie” pour la population turque ou musulmane de plus de 10 millions vivant dans les Balkans ». De même, « par l'intermédiaire des réfugiés balkaniques devenus des citoyens turcs, par des liens historiques et sociologiques, les événements régionaux intéressent à tous les niveaux les relations intérieures et extérieures de la Turquie. Ce réseau de relations influence aussi la structure politique de la Turquie, dans la mesure où tous les partis politiques doivent formuler des politiques susceptibles de leur attirer les votes des réfugiés. » En écrivant cela, l'auteur ne fait que reprendre, en l'explicitant, l'argumentation du MAE turc pour justifier l'intérêt de la Turquie pour les Balkans : présence d'une minorité turque dans les pays balkaniques, poids politique et sociologique des immigrés des Balkans et de leur descendance en Turquie. Toutefois, l'auteur exagère à notre avis le poids de cette migration dans la vie politique turque ; ainsi, la protection des minorités turques dans les Balkans joue un très faible rôle en tant qu'argument électoral en Turquie.
- 36 L'auteur présente ensuite ses arguments géopolitiques. Il affirme d'emblée que « pratiquement toutes les alliances en train de se constituer dans la région vont dans le sens du rétablissement des équilibres mondiaux aux dépens de la Turquie ». Quant à l'adversaire principal, il est nommé sans ambages : « Dans ce cadre la première menace est l'avance pas à pas dans les Balkans de l'impérialisme allemand ». Or, le général şimşek, dans sa communication précitée, ne dit probablement pas autre chose quand il affirme « l'Allemagne mise à part, les autres pays ne font pas d'investissements sérieux dans les Balkans. L'approche allemande n'est pas économique, il s'agit d'investissements politiques ayant comme seul objectif le contrôle de la région et le désir de s'ouvrir vers l'Adriatique. »
- 37 Contre cette menace, le professeur Özönder cherche des alliances : « les tentatives allemandes d'élargissement de leur aire d'influence constituent également une menace contre les intérêts des États-Unis qui ne disposent pas des connaissances suffisantes sur les structures socioculturelles des Balkans ». Ce constat met en évidence le rôle stratégique de la Turquie dans les Balkans : « à la lumière de ces événements, il apparaît inévitable de considérer, comme hypothèse de base de la politique extérieure turque, que les intérêts nationaux de la Turquie passent spécifiquement dans les Balkans par la constitution d'un pont entre les États-Unis et la Russie, et par un échange de bonnes informations ainsi que par la production de politiques allant dans ce sens. » On trouvera également un écho de cette sollicitude pour les États-Unis et la Russie dans le passage cité plus haut à propos des inquiétudes que pourrait susciter pour ces pays un Pacte de stabilité trop « labellisé » Union européenne.
- 38 L'analyse faite à ce propos par les islamistes débute évidemment avec des présupposés religieux. Le site Internet Vahdet, lié à ces milieux, développe l'argumentation suivante :

L'alliance orthodoxe dans les Balkans est également en grande partie soutenue par les pays de l'Union européenne. La raison principale à cela est probablement que les pays de l'Europe considèrent comme une évolution non souhaitable la prise de conscience islamique et la mise en mouvement des peuples musulmans des Balkans. La communauté d'intérêts avec l'alliance orthodoxe dans les Balkans peut être également un facteur important. Toutefois, les calculs d'intérêt de l'Amérique relatifs à la région sont en contradiction avec ceux de l'alliance orthodoxe locale, avec les calculs de la Russie qui soutient cette dernière, ainsi qu'avec ceux des pays de l'Union européenne. Pour cette raison, l'Amérique, afin de pouvoir s'installer sur

le plan politique dans la région et d'appliquer les plans relatifs à ces contrées, soutient les Albanais. Évidemment, cet appui ne vise pas à empêcher les injustices commises à l'égard du peuple albanais, mais à mettre en exécution les projets de l'Amérique dans cette région. À cause de ce soutien, le peuple albanais nourrit de la sympathie pour l'Amérique.

- 39 Le site arrive ainsi implicitement au constat de la difficulté à établir un front islamique « anti-impérialiste » dans les Balkans. Les points de vue nationalistes sont en revanche beaucoup plus explicites et pragmatiques sur cette question :

Les droits accordés aux Turcs en Macédoine à l'époque de la Fédération yougoslave visaient à utiliser les Turcs comme un facteur d'équilibre. En effet, lors des événements du Kosovo, les Serbes, appliquant la même politique, ont protégé les Turcs jusqu'au dernier moment contre l'oppression albanaise et ont appliqué des politiques spécifiques à cette région. Des politiques similaires ont été mises en œuvre en Macédoine, où les Albanais, qui, tout en étant musulmans, usaient de la répression et de la violence contre les Turcs en tentant de les assimiler. Ils en ont été empêchés par les Macédoniens. Les Albanais de Macédoine, appréciés par l'opinion publique turque, qui les considère comme un peuple « frère » ou de la « même famille » parce qu'ils sont musulmans, ont en réalité usé à l'égard des Turcs de la région des mêmes méthodes répressives qu'avec ceux du Kosovo²⁹.

- 40 Ce passage porte déjà un coup à la prétendue unanimité des réfugiés d'origine balkanique en Turquie³⁰. D'autres auteurs nationalistes renchérissent d'ailleurs sur ce point. Ainsi Celâl Öcal écrit-il :

Dans la situation telle qu'elle s'est développée depuis la Bosnie jusqu'au Kosovo, le lobby des associations albanaises en Turquie, mené par la représentation du Kosovo, entend profiter jusqu'au bout des possibilités qui lui sont offertes en Turquie, croit à l'idéal de l'Albanie unie et n'hésite pas à priver les Turcs de leurs droits culturels³¹.

- 41 Il se place ensuite, par son pragmatisme, en porte à faux par rapport à l'opposition arc orthodoxe/arc islamique, présentée par ailleurs comme irréductible, puisqu'il fait état d'une alliance objective slavo-turque contre les Albanais. En réalité, il faut lire ces textes dans le contexte de leur époque, c'est-à-dire le printemps et l'été 2001, quand les Turcs de Macédoine essayaient de trouver leur place dans le conflit entre Albanais et Slavo-Macédoniens. Cette situation était de surcroît considérablement compliquée par l'éclatement du parti turc de Macédoine, l'Union Démocratique turque, entre « laïcs » et « islamistes »³² ; les efforts des nationalistes turcs pour instrumentaliser ce parti et promouvoir leur politique pan-turque dans les Balkans, mais surtout le rôle que les uns et les autres entendaient faire jouer à la communauté turque de Macédoine à la veille des accords d'Ohrid du 13 août 2001 ont encore compliqué la tâche. En effet, le gouvernement macédonien de l'époque souhaitait impliquer cette communauté dans ses négociations avec les Albanais en tant que contreponds, mais les représentants occidentaux, craignant apparemment de compliquer la situation, ont préféré les écarter³³. Le gouvernement turc a dû s'incliner, ce qui provoqua l'ire des nationalistes³⁴.
- 42 Cet événement peut servir de transition pour conclure sur les mécanismes de la politique turque dans les Balkans. Celle-ci est traversée par plusieurs courants qui convergent sur certains points en divergeant sur d'autres. Le point de convergence majeur est la nécessité d'une présence régionale, dont les Balkans font partie, sans être forcément la zone la plus privilégiée. Cette nécessité a sans doute un aspect pragmatique, dans le sens où la position géostratégique et le potentiel militaire de la Turquie restent son capital principal, susceptible de lui apporter les meilleurs dividendes. Cela explique le fait que les approches de type géopolitique formulées par

les militaires priment sur les approches économiques et autres. Mais elle prend également sa source dans un sentiment de droit naturel, qui trouverait sa justification dans l'histoire et dont la qualification de « nostalgie impériale » suffirait pour « faire dresser les cheveux sur les têtes » de tous ses voisins. Dans un tel contexte, tout argumentaire géostratégique, économique ou humanitaire ne serait que tentative de rationalisation de ce sentiment primordial.

- 43 Un deuxième point de convergence est lié au sentiment complexe d'attraction/méfiance par rapport à l'Europe auquel s'assimilent de plus en plus les relations avec la Grèce. Ce sentiment est tout aussi profond, puisqu'il remonte au début du processus d'occidentalisation de l'Empire ottoman à la fin du XVII^e siècle. Il peut se résumer à la volonté d'assimiler la civilisation occidentale afin de mieux pouvoir lui résister politiquement, et cette contradiction d'essence continue à dominer les relations actuelles entre la Turquie et l'Union européenne. Celles-ci peuvent aller d'un anti-européanisme affiché, à la recherche d'une introuvable alternative (le plus souvent celle d'un intermédiaire régional des États-Unis), à un pro-européanisme qualifié de « capitulard » par ses adversaires. Les deux tendances se retrouvent toutefois dans la volonté de négocier durement les conditions de cette relation, négociations qui ont pour tâche ultime et quasi impossible de résorber la contradiction précitée entre assimilation et résistance. Au sein de cet environnement, les Balkans sont à la fois un sas géostratégique et culturel, un lien, et un champ de bataille que la Turquie voudrait organiser comme un glacis lui permettant de négocier dans les meilleures conditions ou de tenir tête à l'Europe.
- 44 Dans un pareil contexte, les divergences portent plutôt sur la mise en pratique des convergences : la géométrie des alliances locales, l'instrumentation des minorités religieuses ou ethniques, l'évaluation des perspectives du rapprochement gréco-turc. Mais c'est là aussi que le décalage entre les discours et les pratiques apparaît. Parce que si les grands principes impliquent une stature de grande puissance, les moyens manquent. Ainsi, la prudence s'impose. Tous les observateurs ont remarqué au long des années 1990 l'opposition entre un discours perçu souvent comme hégémonique, et exploité assurément comme tel par plusieurs pays de la péninsule balkanique, et un extrême légalisme face à la communauté internationale³⁵. Malgré des discours très durs dans les médias et au sein de la classe politique sur les « doubles standards » des Occidentaux en Bosnie-Herzégovine, la Turquie a attendu le signal américain pour s'impliquer, en aidant notamment la Croatie. En ce qui concerne la Macédoine, malgré le bruit fait de part et d'autre autour de l'« arc islamique », Ankara a suivi à chaque fois Washington, entreprenant l'entraînement d'officiers macédoniens au milieu de l'année 1993, après le déploiement des militaires américains dans le cas de l'UNPREDEP, et en signant un accord-cadre de coopération en avril 1995, après celui signé par les États-Unis en novembre 1994³⁶. De même, la Turquie a dû annuler au printemps 1998 la vente de vingt avions de combat F-5 à la Macédoine devant les réactions de la Grèce³⁷. Les accords d'entraînement militaire signés aussi bien avec la Macédoine, qu'avec l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, relèvent bien plus de la part assumée par la Turquie dans un contexte euroatlantique que d'initiatives bilatérales³⁸. Enfin toute présence militaire turque dans la région, en Bosnie-Herzégovine, au Kosovo et en Macédoine, relève des accords internationaux.
- 45 Ainsi, le « complexe ottoman », bien partagé par tous les héritiers de l'Empire, semble surtout entraîner un effet de restriction et d'autolimitation dans la politique turque

dans les Balkans, tandis que le déséquilibre entre le poids politique et les capacités économiques de ce pays contribuent à privilégier les visions géostratégiques.

Les politiques de défense

- 46 La Grèce et la Turquie affectent chacune près de 5 % de leur PIB à leurs dépenses militaires³⁹, contre 2,2 % en moyenne pour les pays de l'OTAN. En chiffres absolus, cela équivaut à 3,8 milliards de dollars pour la Grèce contre 8,9 milliards pour la Turquie⁴⁰. Les deux pays totalisent près de 6 000 chars de combat (1 735 Grèce, 4 200 Turquie), soit plus que ceux de l'Allemagne, de la France de l'Italie et du Royaume-Uni réunis (5 662)⁴¹. Ce surarmement est bien plus une conséquence directe de la « guerre froide » gréco-turque que de l'instabilité régionale. Le rapport entre les deux pays n'est toutefois pas symétrique, et pas seulement à cause du déséquilibre territorial et démographique⁴². Si les tensions entre les deux pays disparaissaient, le surarmement grec ne survivrait probablement pas or, la situation ne changerait sans doute pas pour la Turquie.
- 47 En effet, le budget affecté à la défense par la Grèce est la conséquence directe d'une perception de menace venant de la Turquie, tandis que dans ce dernier pays les raisons des dépenses militaires sont liées à un faisceau beaucoup plus large de causes internes et externes. À l'intérieur, le rôle dominant de l'institution militaire dans l'appareil étatique, combiné aux perceptions sans cesse renouvelées depuis cinquante ans de menaces de communisme, de séparatisme, d'islamisme, etc., exigent que l'armée dispose aussi bien de la réalité que de l'apparence d'un pouvoir incontesté, et qu'elle décide par conséquent en toute souveraineté de son budget et de son programme d'équipement⁴³. À l'extérieur, l'idée, intériorisée dès l'enseignement primaire, selon laquelle la Turquie est entourée d'ennemis, liée à la volonté de devenir une puissance, rend nécessaire l'entretien d'une force susceptible de compter à l'échelle régionale, sinon internationale⁴⁴.
- 48 Dans ce contexte, les Balkans ne semblent pas constituer une préoccupation de tout premier ordre pour les politiques de défense des deux pays. Pour le Ministère turc de la Défense, « La Turquie qui possède une position stratégique très importante reliant les trois continents, est à la fois un pays de l'Europe, de l'Asie, des Balkans, du Moyen-Orient, de la Méditerranée et de la mer Noire ». Bref, la Turquie est un pays de l'Eurasie :
- L'évolution dans la géographie des Balkans, des bassins de la Méditerranée et de la Mer Noire, du Caucase, de l'Asie centrale et du Moyen-Orient qui constituent dans l'après-guerre froide les régions les plus sensibles du monde, a conduit à un renouveau du rôle de la Turquie dans cette région. Les transformations de cette géographie joueront un rôle déterminant dans l'avenir du monde et dans celui de l'Europe. La Turquie essaye d'une part de faire face de toutes ses forces aux responsabilités qui découlent de ces transformations, et de profiter d'autre part de ces nouvelles possibilités et occasions. Dans une géographie aussi vaste et aussi importante, la Turquie se trouve obligée de poursuivre dans les années qui viennent son action déterminante. Tant que la paix et la sécurité ne seront pas assurées dans les Balkans, le Moyen-Orient et le Caucase, l'Europe et l'Asie ne pourront pas se souder. L'apport de la Turquie aux initiatives visant à éteindre les conflits des Balkans, du Moyen-Orient et du Caucase, ambitionne à réaliser cette soudure.
- 49 D'après cette vaste déclaration de principes, les Balkans ne se présentent que comme l'un des théâtres de démonstration de la puissance militaire du pays. Ainsi, ils ne sont

pas directement mentionnés dans l'exposé de politique de défense de l'état-major et on peut supposer qu'ils sont inclus dans sa volonté « de promouvoir la paix et la stabilité dans la région » et de « contribuer aux préventions des conflits et à la sécurité collective sous le parapluie de l'OTAN ». Quant au Livre blanc du ministère de la Défense, il se borne à affirmer la volonté de la Turquie de développer les relations bilatérales avec les pays de la région.

- 50 Pour le ministère grec de la Défense, les Balkans font également partie de la nouvelle donne géopolitique :

Des défis, mais aussi des possibilités pour la sécurité de la Grèce, découlent des développements dans l'espace géopolitique des Balkans et de la Méditerranée orientale dont fait partie la Grèce. Les défis proviennent de la fluidité et de l'instabilité persistantes dans le triangle Balkans – Moyen-Orient – Caucase et de l'intensification de la concurrence internationale en vue de l'accès des États industrialisés aux ressources naturelles de l'Asie centrale. Cette situation influe sur les conditions de stabilité dans la région et affecte directement la sécurité grecque. Parallèlement toutefois, l'environnement international post-Guerre froide offre de notables possibilités de renforcement de la sécurité grecque, liées à la position géopolitique centrale de la Grèce, mais aussi au déplacement de l'orientation essentielle de la sécurité internationale des relations Est-Ouest vers les relations Nord-Sud. Par conséquent, la position internationale de la Grèce dispose de soutiens supplémentaires, dans la mesure où l'épicentre de la sécurité internationale se déplace depuis l'Europe centrale, et l'affrontement dépassé Est-Ouest vers la périphérie du continent européen et particulièrement vers les eaux chaudes de la Méditerranée Orientale et le Moyen-Orient⁴⁵.

- 51 Dans ce contexte, l'objectif consiste à « contribuer à la mise en place des conditions de stabilité politique et de paix dans la région au sens large qui permettra (à la Grèce) de jouer un rôle actif dans sa reconstruction générale et son développement ». Plus spécifiquement dans les Balkans, le but de la Grèce est « d'y renforcer (sa) position en vue de devenir le pilier balkanique de l'Union européenne ». Ici, l'implication militaire est un moyen pour assurer une position économique et politique. Or, nous avons vu plus haut que l'objectif turc semble être l'inverse : utiliser la pénétration économique comme moyen pour s'assurer d'une profondeur stratégique.

- 52 Ainsi, en dehors de sa présence militaire dans le cadre des missions de l'ONU et de l'OTAN, en Bosnie-Herzégovine, au Kosovo, en Macédoine et en Albanie, la Grèce entend également participer à la réforme des structures militaires des pays du Partenariat pour la paix, mais surtout à la garde efficace des frontières contre l'immigration clandestine et contre la circulation illégale des armes. À ce sujet, et à propos de l'activité albanaise, le ministère des Affaires étrangères grec fait l'analyse suivante :

[...] Le faible environnement institutionnel, l'absence de critères démocratiques (institutions internationales, société civile), le chômage, la répartition inégale des emplois dans le secteur public, la police et l'éducation confèrent aux exigences des Albanais une coloration nationaliste, donnant l'occasion aux organisations extrémistes de présenter la lutte armée comme une solution de rechange avec des mots d'ordre nationalistes pour une « plus grande Albanie » et un « plus grand Kosovo ». Au fur et à mesure que le crime organisé s'étend, les perspectives euroatlantiques de ces pays sont négativement affectées. Ainsi, au lieu d'attirer les prestations des pays de l'U.E. et de l'OTAN, les orientent vers une position de repli destinée à assurer leur propre sécurité. La Grèce – en tant que pays membre de l'U.E. et de l'OTAN – a assumé la tâche du renforcement de ses voisins sur le plan

bilatéral et multilatéral, en encourageant la coopération régionale, en vue de combattre le crime organisé.

53 La présence militaire grecque dans les Balkans dans le cadre des missions internationales ou à la suite des accords bilatéraux se présente comme suit :

1- Force hellénique en Bosnie (ELDYB). Elle s'est déployée en Bosnie-Herzégovine à partir du 10 janvier 1996, composée de 280 hommes et de 136 véhicules. Elle a eu pour mission d'assurer le transport de matériel et l'approvisionnement pour l'IFOR et la SFOR. Dans le cadre de la SFOR, la Grèce assure le commandement du Bataillon de transport auquel a été allouée une Compagnie de transport de 257 hommes. Celle-ci forme la HELBA depuis le 1^{er} avril 1997, avec l'adjonction d'unités autrichiennes et d'une section bulgare, stationnée à Bisoko.

2- Force hellénique en Albanie (ELDAL). À la suite de la crise albanaise de 1997 et de la résolution 1101 du Conseil de sécurité de l'ONU, l'opération ALBA a été conduite sous l'égide de l'Italie, avec la participation de la France, de la Grèce, de la Turquie, de l'Espagne, de la Roumanie, de l'Autriche et du Danemark. Celui-ci s'est déployé à partir du 16 avril 1997 dans la région de Tirana-Vlorë-Elbasan avec pour mission d'assurer la réception et la distribution de l'aide humanitaire et de faciliter les procédures électorales.

3- Force hellénique en Albanie (ELDAL-2). À la fin de l'opération ALBA, la mission grecque compléta son retrait le 3 août 1997. Toutefois, après la signature d'un protocole entre la Grèce et l'Albanie, une force de 205 hommes et de 5 officiers de liaison resta en Albanie en vue d'aider à la réorganisation des forces armées albanaises. Cette force, nommée ELDAL-2, stationna au camp de Yzberish. Elle se chargea de la rénovation des installations des camps de Mzen et de Bona Via Ismeris, de l'amélioration du réseau routier, des écoles et des hôpitaux. Trois cents millions de drachmes ont été dépensées pour des soins médicaux, 1,7 milliard de drachmes pour la nourriture et l'équipement, 600 millions pour la reconstruction de l'hôpital de Tirana et 70 millions pour l'entraînement des forces armées albanaises. À la suite d'un accord bilatéral supplémentaire signé le 23 octobre 1999, cette nouvelle mission se chargea de la construction de l'hôpital militaire de Gjirokastër, de la reconstruction de la base navale de Durrës, de l'organisation et de l'entraînement d'une Brigade d'intervention rapide, de la protection et sécurité du personnel et de l'équipement des sites en question.

4- Mission hellénique de support logistique en Albanie (ELADAMA). A la suite d'un accord bilatéral supplémentaire signé le 23 octobre 1999, cette nouvelle mission se chargea de la construction de l'hôpital militaire de Gjirokastër, de la reconstruction de la base navale de Durrës, de l'organisation et de l'entraînement d'une Brigade d'intervention rapide, de la protection et sécurité du personnel et de l'équipement des sites en question

5- Participation à l'opération ALLIED HARBOUR. Il s'agit du déploiement en Albanie d'une force de l'OTAN (AFOR) lors de la crise du Kosovo. La Grèce détacha à partir du 8 avril 1999 une compagnie d'infanterie, une compagnie du génie et une compagnie d'approvisionnement et de transport, ainsi qu'un hélicoptère. La force grecque s'occupa de la gestion du camp ATHENA à Kukës (100 tentes, 1 000 réfugiés), pour la période du 20 au 28 avril 1999 ; du camp OLYMPIA à Tirana (200 cabanes, 2 000 réfugiés), pour la période du 20 avril au 14 juillet 1999 ; et du camp VERGINA à Pogradet (200 tentes, 2 000 réfugiés), jusqu'au 3 juillet 1999. La force grecque resta en Albanie jusqu'à la fin du mandat de l'AFOR le 13 août 1999. À partir du 1^{er} septembre, la Grèce mit à la disposition du COMMAZ(W) - qui remplaça l'AFOR - une compagnie d'infanterie avec des éléments du génie totalisant 60 hommes.

6- Participation à la KFOR (ELDYKO). Une brigade formée à partir de la 34^e Brigade mécanisée d'Infanterie, d'une force totale de 1 500 personnes. Son déploiement débuta le 15 juin 1999 avec le 501^e Bataillon mécanisé d'Infanterie et s'acheva le 6 septembre 1999. Les tâches principales de la Brigade sont le contrôle de la

circulation, l'escorte des convois, l'aide médicale, le transport et les petits travaux de génie dans l'ensemble du Kosovo.

7- Participation à l'opération « Moisson essentielle » de l'OTAN en Macédoine, en vue du désarmement de la guérilla albanaise, du 27 août au 26 septembre 2001. Contingent grec de 400 hommes (un groupe de combat d'infanterie) sur un total de 3 500 hommes.

8- Participation à l'opération « Renard roux » (Amber Fox) de l'OTAN en Macédoine, depuis le 27 septembre 2001, en vue de renforcer la stabilité dans ce pays.

9- La Grèce entretient également des relations bilatérales avec la Bulgarie et la Roumanie dans le domaine de la coopération militaire, notamment dans le cadre de l'OTAN, dont la Grèce a soutenu la candidature.

- 54 En ce qui concerne la Bulgarie un premier accord de coopération entre les ministres de la Défense des deux pays a été signé dès 1991. Il a été suivi par un accord de coopération technique en 1998. Lors de la visite du ministre de la Défense M. Yannis Papantoniou à Sofia, les 12 et 13 février 2002, un Mémorandum a été signé, prévoyant le détachement d'un officier grec auprès de l'état-major de l'Armée bulgare en tant qu'expert, afin d'assister les efforts de la Bulgarie en vue d'adapter ses forces armées aux prescriptions et exigences de l'OTAN.
- 55 De même, des experts militaires grecs aident la Roumanie à placer ses forces armées conformément aux modèles et aux exigences de l'OTAN. De plus, un programme de coopération militaire se déroule dans le cadre du programme « Coopération pour la paix ». Ainsi, deux officiers grecs, spécialistes dans les questions relatives à l'OTAN et à l'Europe, sont détachés auprès de l'état-major général de la Roumanie. Enfin, des accords de coopération militaire ont été signés avec la Slovénie le 16 juillet 1999, la Croatie le 28 juin 2000 et la Fédération de Yougoslavie le 27 novembre de la même année⁴⁶. Ils ont été complétés par un deuxième accord concernant la coopération dans les domaines de la recherche et de la technologie militaires, signé le 17 mai 2001.
- 56 Nous voyons ainsi la présence militaire grecque se développer essentiellement sur trois axes : la participation aux opérations internationales de maintien de la paix dans les Balkans, où la Grèce tient à marquer sa présence, quels que soient ses sympathies ou même ses points de vue à propos des opérations en question ; les accords bilatéraux, qui peuvent se situer dans le prolongement d'une présence dans un cadre multilatéral, comme c'est le cas pour l'Albanie ; l'assistance portée aux pays de la région dans le cadre de l'OTAN, ce qui cadre avec les objectifs affichés de la Grèce de promouvoir leur intégration dans les institutions euroatlantiques. Un quatrième axe est celui de sa participation aux initiatives régionales, que nous verrons par la suite.
- 57 La participation de la Turquie aux opérations internationales relève du même souci de présence que la Grèce et résulte même d'un certain marquage entre les deux pays. Mais là aussi le rapport est asymétrique. Si les médias et le discours politique, aussi bien d'ailleurs à l'intérieur qu'à l'extérieur, présentent la Turquie comme obligée de modérer ses ardeurs interventionnistes et de se contenter de la portion congrue qui lui est affectée dans les missions menées par la communauté internationale, les mêmes représentations fournissent pour la Grèce l'image d'un pays forcé de participer à des opérations contraires à ses convictions et à ses intérêts pour ne pas déroger à ses obligations internationales et pour ne pas laisser le champ libre à la Turquie. Ainsi, cette présence serait à la limite inférieure de l'acceptable pour l'une, à la limite supérieure pour l'autre. Cette vision des choses ne semble pas toutefois correspondre à la réalité. Les moyens économiques dont dispose la Turquie rendraient difficilement supportables des participations plus conséquentes aux missions internationales, et il ne

lui serait pas possible, ni militairement ni politiquement, d'engager des actions unilatérales. De son côté, la présence de la Grèce cadre parfaitement, surtout après son émancipation de ses affinités serbes, avec les objectifs qu'elle s'est donnés à propos de la stabilité dans les Balkans.

- 58 Cela, en liaison avec la proximité des théâtres de l'opération au territoire grec, explique sans doute le fait que la présence plus forte de la Turquie en Bosnie s'est trouvée progressivement dépassée par celle de la Grèce, notamment au Kosovo et en Albanie. Ainsi, en Bosnie-Herzégovine, la participation de la Turquie à l'IFOR était celle d'une brigade de 1 500 hommes, ramenée à 1 350 dans le cadre de la SFOR. Elle est de la taille d'un bataillon de 824 hommes depuis 2000 (sur un total de 18 000 hommes pour l'ensemble de la SFOR). Installés dans l'aciérie désaffectée de Zenica, les hommes sont chargés de patrouiller dans la région, de récupérer les armes illégales, de réparer les routes et d'assurer le retour des réfugiés⁴⁷.
- 59 La Turquie participa à l'opération ALBA avec un bataillon d'infanterie marine de 779 hommes, dont 20 officiers. Celui-ci opéra à Tirana et dans la région nord de l'Albanie du 16 avril au 1er août 1997. Dans le cadre de l'AFOR, chargée de l'accueil en Albanie des réfugiés du Kosovo, une compagnie de 162 hommes fut envoyée le 15 mai 1999 pour prendre en charge un camp de réfugiés de 3 500 personnes établi à Elbasan.
- 60 La participation turque à la KFOR consiste en un bataillon de 987 hommes, composé de deux compagnies d'infanterie mécanisée, une compagnie de chars et d'éléments auxiliaires. Elle est placée sous le commandement de la brigade allemande dans les régions de Prizren, Dragas et Mamusa.
- 61 En Macédoine, la Turquie affecta à l'opération « Moisson essentielle » deux compagnies d'infanterie, 150 hommes transférés à partir de la Bosnie-Herzégovine.
- 62 En plus de ces opérations, qui entraînent une participation somme toute marginale des deux pays, la Turquie a signé des accords bilatéraux, concernant essentiellement la coopération dans le domaine de l'entraînement militaire avec tous les pays des Balkans, exceptées la Grèce et la Fédération yougoslave. Les premiers ont été signés avec l'Albanie le 30 juillet 1992, avec la Bulgarie et la Roumanie la même année, la Macédoine en décembre 1993, la Bosnie le 10 août 1995, après les accords de Dayton, et enfin avec la Croatie le 23 août 1996. Parallèlement, des accords de coopération technique militaire ont été signés avec la Bulgarie en 1993 et 1997, avec la Macédoine en avril 1995 et en mars 1996, avec la Croatie en novembre 2001.
- 63 Ces accords bilatéraux, qui ont joué un rôle important dans le renforcement de la représentation d'un « arc islamique », semblent être toutefois monnaie courante pour la Turquie, lui permettant sans doute de rentabiliser ses installations et son industrie militaires tout en œuvrant dans le cadre du Partenariat pour la paix de l'OTAN⁴⁸. Ainsi des accords de coopération pour l'entraînement militaire existent entre la Turquie et un grand nombre des anciens pays du bloc communiste, mais aussi des pays lointains⁴⁹. Le plus important serait de savoir quelle est la suite donnée à ces accords, mais nous n'avons pas dans ce domaine des informations suffisantes. Il semblerait toutefois que les résultats les plus importants concernent l'Albanie et la Macédoine.
- 64 Un protocole signé avec l'Albanie en 1997 complète les accords de 1992 et forme le « Commandement de Consultation et de Coordination pour les équipements militaires » (DAKOK). Un autre protocole, signé la même année, prévoit la construction et la mise

en service d'une École supérieure navale⁵⁰. On peut supposer que ces accords constituent le pendant de ceux signés à la même époque avec la Grèce, établissant l'ELDAL-2 (voir plus haut).

- 65 En février 2000, lors de la visite à Tirana du Premier ministre turc, M. Bülent Ecevit, ont été signés les accords pour la construction des chantiers navals de Vlorë et du port de Pashalimani. Les mêmes accords prévoient la formation d'une brigade de commandos albanais, de gardes républicains et d'un bataillon des forces spéciales⁵¹. Là aussi ces accords semblent répondre à ceux signés avec la Grèce au mois d'octobre précédent avec un contenu analogue⁵². Lors de sa visite, M. Ecevit précisa que l'aide militaire turque avait atteint à cette date les 41 millions de dollars et qu'elle doublerait d'ici 2004⁵³. Quelques mois plus tard, lors de la visite du président Rexhep Medani à Ankara, il a été question de la remise en état par la Turquie de l'usine d'armements de Poliçan.
- 66 En juillet 2002, la visite à Tirana du Chef d'état-major turc, le Général Hüseyin Kıvrıkoğlu, entraîne la signature d'un protocole d'aide logistique, concernant l'accomplissement des projets précédents avec l'adjonction de l'aéroport de Kuçova. Si en Albanie les gouvernements, notamment ceux d'après 1997, semblent soucieux de maintenir l'équilibre entre la Grèce et la Turquie, en République de Macédoine, où la Grèce ne s'implique pas dans le domaine militaire, en attendant apparemment de régler la question du nom de cet État⁵⁴, la Turquie semble avancer derrière les États-Unis. Le premier accord de 1993 signé à la suite de la visite du Chef d'état-major macédonien à Ankara en juin, et du ministre turc de la Défense en décembre, intervient après le déploiement des premiers soldats américains en Macédoine dans le cadre de la « Force de déploiement préventif » (UNPREDEP⁵⁵). De même, l'accord d'avril 1995 sur « la coopération industrielle et technique dans le domaine de la défense » suit des accords similaires signés entre la Macédoine et les États-Unis en novembre 1994 et en mai 1995⁵⁶.
- 67 Ces accords sont suivis en juillet 1995 par la signature d'un document prévoyant l'échange d'experts militaires, la réalisation de manœuvres militaires conjointes et, en mars 1996, par un accord concernant l'entraînement des pilotes macédoniens. Lors de la crise albanaise du début 1997, la Turquie intensifie sa coopération militaire avec la Macédoine. Une délégation militaire arrive le 15 mars à Skopje et la décision est prise de livrer des véhicules de transport, deux navires-patrouilleurs (pour le lac d'Ohrid) et un système de communications. En avril, le gouvernement turc annonce la prise en charge de la formation d'officiers macédoniens et les premières manœuvres militaires communes sont entreprises en mai⁵⁷.
- 68 L'année suivante, avec le début de la crise du Kosovo, la Turquie propose d'équiper la Macédoine avec des avions de combat et entre en négociations pour la livraison de vingt F-5⁵⁸. Après l'intervention de la Grèce, ces négociations seront suspendues et les avions, jamais livrés. En revanche, une donation d'équipement militaire et de munitions d'une valeur de 1,9 million de dollars sera effectuée⁵⁹. À cette date, treize accords, protocoles et programmes concernant la coopération militaire entre les deux pays avaient été signés. Les accords logistiques les plus récents ont été signés lors de la visite du Chef d'état-major turc à Skopje le 2 juillet 2002. À cette occasion, 5 camions, 27 systèmes de surveillance nocturne, 190 stations radio et autres matériels d'une valeur totale de 1,2 million de dollars ont été livrés. À cette date, les dons turcs en matériel militaire atteignaient les 5 millions de dollars et devaient doubler d'ici 2003.

Au même moment, 14 officiers étudiaient dans les académies militaires en Turquie et le général turc promit de continuer à aider l'armée macédonienne jusqu'à ce qu'elle atteigne les normes de l'OTAN.

- 69 En revanche, l'application des accords signés avec la Bulgarie et la Roumanie est marquée par une certaine prudence, et la coopération dans ce domaine semble plutôt se manifester dans le domaine multilatéral, notamment avec l'appui - affirmé à chaque occasion - de la Grèce et de la Turquie à l'admission de ces deux pays au sein de l'OTAN⁶⁰.
- 70 Les initiatives multilatérales régionales dans le domaine de la défense semblent plutôt émaner de l'initiative des États-Unis, avec la participation active de la Turquie, tandis que la Grèce se contente d'affirmer sa présence. La plus ancienne de ces initiatives est la Ministérielle de défense de l'Europe du Sud-est (SEDM). Après une première réunion à Tirana en mars 1996, elle a été véritablement lancée lors de la réunion de Sofia en octobre 1997. Elle comprend l'ensemble des pays des Balkans (y compris la Slovénie), à l'exclusion de la RFY, les États-Unis et l'Italie, et l'Ukraine avec un statut d'observateur.
- 71 Les principaux projets initiés par la SEDM sont les suivants :
- 1- Mise en place d'un réseau de communication et d'information (CIN/CIS) à mettre en œuvre pour la résolution des crises et dans la coopération civilo-militaire.
 - 2- Création d'une force opérationnelle du génie (ETF) en vue de servir lors des crises et des catastrophes naturelles.
 - 3- Développement d'un réseau de simulation en Europe du Sud-est (SEESIMNET), afin d'organiser des manœuvres assistées par ordinateur et de servir aux besoins d'information en temps de crise.
 - 4- Mise en place d'un réseau d'interconnexion des hôpitaux militaires (SIMIHO), en vue de créer un réseau de télé-médecine.
- 72 Lors d'une réunion d'experts de la SEDM, convoquée à Ankara en mars 1998, l'idée d'établir une Force multinationale de paix de l'Europe du Sud-est (MPFSEE) fut avancée. Le projet avança lors de la réunion de travail à Tirana le 22 mai et fut adopté au cours de la rencontre des ministres de la Défense à Skopje le 26 septembre de la même année. Cette force devait se matérialiser dans une brigade d'environ 5 000 hommes (SEEBRIG), mise à la disposition de toute opération décidée par l'OTAN, l'UEO, l'ONU ou l'OSCE, mais aussi pour toute initiative internationale indépendante (*coalition of the willing*). Pour la constitution de cette brigade, la Bulgarie, la Grèce, la Roumanie et la Turquie ont accepté de fournir chacune un bataillon d'infanterie mécanisé/motorisé ; l'Albanie et la Macédoine chacune une compagnie du même type ; l'Italie participe avec un régiment d'encadrement, tandis que le pays d'accueil de l'état-major tournant doit fournir une compagnie additionnelle pour le quartier général. La Turquie, qui semble avoir pris l'initiative du projet, s'est en plus engagée à fournir une compagnie de reconnaissance, une batterie d'artillerie et l'encadrement nécessaire pour la formation d'un bataillon multinational de support logistique. Lors de la rencontre suivante à Athènes, les 11-12 janvier 1999, un « premier protocole additionnel » fut signé concernant le principe de la rotation de la Force. Ce principe complexe prévoit une rotation différente pour chaque niveau, quadriennal pour la localisation de la SEEBRIG, (dans l'ordre Bulgarie, Roumanie, Turquie, Grèce), biennal pour son commandement et pour la direction du Comité politico-militaire de pilotage (PMSC) avec des rotations différentes. Ainsi, depuis le 1er septembre, la direction du PMSC appartient à la Roumanie, le commandement à la Grèce (succédant à la Turquie) et le QG sont localisés en Bulgarie (Plovdiv)⁶¹. Il s'est déplacé à Constanza en 2003. Le « deuxième protocole

additionnel », concernant la mise en place de l'ETF et du CIN, fut signé le 30 novembre 1999 à Bucarest. Après un « troisième protocole additionnel » au sujet du statut du commandement, signé à Athènes le 21 juin 2000, l'accord de création de la MPFSEE a été signé à Skopje le 26 septembre de la même année. La SEEBRIG a été déclarée opérationnelle le 2 mai 2001. La première série de manœuvres (exercices de commandement *SEVENSTARS 2001* et de la force opérationnelle du génie *CORNERSTONE 2001*) a été réalisée en 2001, la deuxième série du 20 au 31 mai et du 25 mai au 31 juillet 2002 respectivement. Le 20 décembre 2001, la Grèce s'est engagée à fournir un système de communications d'une valeur de 500 000 dollars.

- 73 Le 9 octobre 2000, les ministres du SEDM ont décidé à Thessalonique de mettre en œuvre le réseau de simulation SEESIM. La première réunion d'experts coprésidée par la Grèce et les États-Unis s'est tenue à Athènes les 12-13 décembre 2000. La Grèce fut chargée du premier exercice, dont la partie démonstration se déroula à Athènes les 14-24 octobre 2002, l'exercice lui-même étant prévu pour les 9-19 décembre. La Turquie se chargera du deuxième exercice en 2004. Cette recommandation fut adoptée lors de la réunion des ministres de la Défense à Antalya en décembre, le premier groupe de travail ayant été réuni à Bucarest le 8 février 2002. Lors de cette rencontre, la Turquie proposa d'inviter des éléments du SEDM à suivre des cours sur le contre-terrorisme, le trafic des drogues et la sécurité frontalière au centre d'entraînement du Partenariat pour la paix à Ankara.
- 74 Cette initiative complexe reste pour le moment dans le cadre de l'OTAN et du Partenariat pour la paix, sans lien avec l'Union européenne, correspondant ainsi aux préférences de la Turquie, mais se conformant également aux attentes des pays de la région candidats à l'OTAN, principalement la Bulgarie et la Roumanie.
- 75 Lors de la deuxième réunion des commandants des forces navales de la mer Noire à Varna en 1998, fut décidée, sur proposition de la Turquie, la constitution par les pays riverains de cette mer d'une force de paix opérationnelle navale (BLACKSEAFOR). Après une dizaine de réunions de travail présidées par un amiral turc, dont quatre se sont tenues en Turquie, une « lettre d'intention » fut signée par les ambassadeurs des pays intéressés le 28 juin 2000 à Ankara, tandis que l'« Accord pour l'établissement de la BLACKSEAFOR » fut signé le 2 avril 2001 à Istanbul. Celui-ci a été ratifié dès le 26 juin par la Turquie, suivie par la Bulgarie, la Roumanie et la Géorgie (juin 2002) ; il devait être ratifié plus tard par les instances compétentes de la Russie et de l'Ukraine. Les objectifs de cette force sont : les opérations de sauvetage, l'assistance humanitaire, la recherche de mines, la protection de l'environnement. Elle doit pouvoir également participer à des opérations mandatées par l'ONU ou l'OSCE. Elle se compose de quatre à six navires fournis par les parties.
- 76 Les commandants des forces navales des pays concernés, réunis à Tbilissi le 19 avril 2001, ont finalisé les premiers documents (concept et règlements) de la BLACKSEAFOR. Ceux-ci ont été approuvés le 29 juin. L'inauguration de la force a eu lieu à la base navale de Gölcük (Turquie) le 27 septembre, et les premiers navires (une frégate turque, une frégate bulgare, une corvette roumaine, un patrouilleur géorgien, un chasseur de mines ukrainien et un chasseur de mines russe) ont fait une tournée dans les ports de la mer Noire. Le 7 août 2002, le commandement a été pris en charge par l'Ukraine. La force motrice de cette initiative, beaucoup plus prudente que la SEDM, puisqu'elle implique des pays hors OTAN, dont la Russie, reste apparemment la

Turquie. La BLACKSEAFOR vise toutefois « l'interopérabilité entre l'OTAN et ses partenaires »⁶².

- 77 La seule initiative régionale concernant la défense dans le cadre de l'Union européenne s'est développée au sein du Pacte de stabilité. Lors de la réunion de la « Troisième table » de celui-ci, affectée aux questions de sécurité, la Turquie et l'Allemagne ont fait deux propositions convergentes les 15-16 février 2000 à Sarajevo. La première proposa l'établissement d'un « Centre régional pour le contrôle des armements et la transparence en Europe du Sud-est » dont le centre se trouverait à Ankara, et l'Allemagne soumit la création du « Centre régional d'assistance à la vérification et l'exécution du contrôle des armements en Europe du Sud-est » (RACVIAC). Il aurait été décidé de fondre ces deux propositions tout en considérant le projet comme prioritaire (*Quickstart Project*)⁶³. À la suite d'une réunion de travail à Berlin le 7 juillet, la décision de faire du RACVIAC une initiative commune germano-croate et de l'installer à Zagreb fut prise. La Turquie n'a obtenu qu'un poste de Chef de la Division de coopération et de dialogue⁶⁴ sur 36 personnes, tandis que la Grèce obtenait deux postes de directeurs de cours. Le projet, financé par l'Allemagne à hauteur de 6 millions de DM pour les trois premières années, a été lancé le 20 octobre 2000. Un accord bilatéral entre l'Allemagne et la Croatie a été signé à ce sujet le 7 mars 2001, et le RACVIAC s'est installé à Rakitje, à proximité de Zagreb, le 12 mars.
- 78 Enfin, la Grèce a installé en 1998, sous les auspices de l'OTAN, des Nations Unies, et de l'Union européenne un « Centre d'entraînement multinational en vue des opérations de soutien de la paix » à Kilkis, près de Thessalonique. Celui-ci a commencé son activité avec une formation de formateurs (officiers grecs) entre le 23 novembre et le 4 décembre de la même année. Près de 4 000 officiers grecs ou étrangers appartenant à 29 pays différents, dont une majorité de balkaniques, ont suivi une formation dans ce centre pendant ces quatre années d'existence.
- 79 Depuis 1999, l'alignement de la Grèce sur les positions occidentales dans les conflits balkaniques et le rapprochement gréco-turc ont largement contribué à normaliser le paysage de la coopération multilatérale dans le domaine militaire, où des projets communs semblent se mettre en place, avec une participation conséquente aussi bien de la Grèce que de la Turquie. Dans le domaine bilatéral également, les rivalités entre les deux pays s'achèment progressivement vers la compétition ordinaire en vue de l'acquisition de parts de marché. Les différends gréco-turcs restent toutefois entiers, et continuent à alimenter le surarmement respectif. Les moyens et les réseaux mobilisés à cet effet depuis des décennies entretiennent de part et d'autre des intérêts puissants, naturellement hostiles à une détente dans ce domaine. Ainsi, au nom de la notion éminemment subjective de « sécurité », des mises en garde visant à prévenir tout relâchement de vigilance sont lancées. Dans la revue *Ethnikes Epalxeis* (Bastions nationaux), organe de l'association des officiers d'état-major grecs, Gheorghios Sékeris, ambassadeur à la retraite, reprend au printemps 2002 l'argument de l'« arc islamique » :
- Le principal danger, qui pourrait entraîner en ce moment des modifications éventuelles de frontières, ou des tentatives de modification, provient d'Ankara, qui, depuis le commencement de la crise balkanique au début de la décennie 1990, travaille systématiquement pour la formation au nord de nos frontières de concentrations antihelléniques, particulièrement utiles en cas de conflit gréco-turc. (...) Parallèlement, elle essaie de mettre en valeur le facteur occidental, plaçant volontairement, et parfois avec insistance, des forces militaires à disposition des

interventions internationales, afin de servir ses objectifs régionaux (par exemple Bosnie-Herzégovine, Kosovo)⁶⁵.

- 80 Dans la même revue, Démétrios Manikas, général à la retraite, ex-ministre de l'Ordre public, après avoir exposé les visées expansionnistes de voisins septentrionaux de la Grèce en se fondant sur les publications des Académies des Sciences de Sofia, Skopje et Tirana, s'élève contre ceux qui les prennent à la légère⁶⁶ :

Les choses ne vont pas ainsi parce que la Grèce se trouve aujourd'hui dans une situation et dans une position proéminentes et avantageuses par rapport aux pays de l'ex-Pacte de Varsovie, mais cela est dû à son passé récent et à celui de ces pays. Or, quand ces pays réussiront à adhérer à l'OTAN, à l'Union européenne et à la PECSO en tant que membres entiers sans restrictions, il est naturel qu'ils disposent d'une voix de la même force et du même poids. Alors, le traitement de toute question bilatérale ou régionale dans le cadre de ces organismes se fera selon le principe de la distance égale, et évidemment toute décision ou position collégiale sera élaborée avec les mêmes perceptions de droit et d'intérêt de chaque associé. Personne ne peut prévoir jusqu'où peuvent aller et comment se comporteront pour renforcer leur décision collégiale des organismes comme l'OTAN, l'UE, le PECSO ou l'OSCE, quand des tensions et des crises apparaîtront dans le futur entre leurs-faibles évidemment-membres⁶⁷.

- 81 Et de conclure à l'égard des voisins du nord : « Tous considèrent que l'Union européenne signifie suppression des frontières, ce qu'ils interprètent comme l'occasion de leur expansion jusque-là où ils croient être leur espace ethnique ».
- 82 Cette opinion qui contraste singulièrement avec la position officielle de la Grèce, laquelle fait de l'intégration des pays balkaniques dans les institutions internationales en général et dans l'Union européenne en particulier son cheval de bataille, renvoie directement à la prévision du général commandant de l'Académie militaire turque⁶⁸. « Il est à prévoir que l'entrée des pays balkaniques dans l'Union européenne créera des problèmes graves avec la Grèce et que la Turquie pourra profiter de cette situation »⁶⁹.

Commerce, investissements et autres relations économiques

- 83 L'activité économique grecque dans les Balkans, et particulièrement dans la partie sud, s'est accrue de manière spectaculaire depuis 1989. La Grèce a, sur le plan économique, un poids très important dans cette région. En 2000, le commerce grec avec les pays balkaniques s'élevait à 2,7 milliards de dollars (exports, 1,7 ; imports, 9), représentant 7 % du commerce grec total, mais rapportant 16 % des exports totaux, signifiant ainsi un important excédent pour la région des Balkans, en contraste avec son commerce global⁷⁰ déficitaire. Les principaux partenaires commerciaux de la Grèce cette année-là ont été la Bulgarie (840 millions de dollars), la Roumanie (690 millions), la Macédoine (530 millions), l'Albanie (290 millions), et la RFY (210 millions). Le commerce avec la Bosnie, la Croatie et la Slovénie est demeuré faible (autour de 20 millions de dollars)⁷¹. En outre, en janvier 2000, sous l'égide du SEVE, les plus grandes entreprises grecques de télécommunications et d'informatique ont regroupé leurs ressources et leur expertise pour créer l'INA (South-Eastern Europe Telecommunications and Informatics Research Institute), une organisation destinée à faciliter les investissements dans le marché des télécommunications et de l'informatique de la région.

- 84 À l'occasion du 3^e Congrès panhellénique des exportateurs, qui s'est déroulé les 12-14 décembre 2001, on pouvait lire les conclusions suivantes concernant l'espace balkanique. Les entrepreneurs grecs agissent dans les Balkans et l'Europe de l'Est essentiellement de trois manières. Premièrement, par des exportations de biens et de services qui vendent à crédit ; deuxièmement, par la réalisation d'ouvrages techniques dont la valeur est remboursée par des versements semestriels étalés sur trois, cinq ou même huit années ; et troisièmement, par la prise en charge d'investissements directs qui prennent l'aspect d'entreprises personnelles, de *joint-ventures*, d'achats d'actions d'entreprises étrangères, etc.⁷²

Les exportations grecques dans les Balkans (en milliers de dollars)

PAYS	janv.-mai 1999	janv.-mai 2000	janv.-mai 2001	Tendance 1999- 2000 en %	Tendance 2000- 2001 en %	Tendance moyenne annuelle en %
Bulgarie	146 336	193 988	226 450	32,6 %	16,7 %	24,7 %
Macédoine	107 456	207 591	171 404	93,2 %	-17,4 %	26,3 %
Roumanie	59 316	119 669	132 380	101,7 %	10,6 %	49,4 %
Albanie	72 022	97 134	127 136	34,9 %	30,9 %	32,9 %
Turquie	133 312	265 973	114 398	99,5 %	-57,0 %	-7,4 %
RFY	28 559	53 423	70 705	87,1 %	32,3 %	57,3 %
Croatie	6 929	13 627	8 621	96,7 %	-36,7 %	11,5 %
Slovénie	11 208	8 641	8 255	-22,9 %	-4,5 %	-14,2 %
Bosnie	2 197	11 165	3 487	408,2 %	-68,8 %	26,0 %

- 85 En ce qui concerne plus particulièrement le domaine des investissements, les Grecs ont été particulièrement actifs dans les Balkans depuis la chute des régimes communistes, et ont aujourd'hui un rôle prédominant dans la plupart des pays voisins, dans des secteurs comme la banque, l'énergie, ou les télécommunications. La Grèce occupe par exemple la première place en République de Macédoine, avec une centaine d'entreprises et des investissements s'élevant à environ 400 millions de dollars. La seule raffinerie du pays a en effet été achetée par l'entreprise publique Hellenic Petroleum ; la plus grande banque macédonienne, la Stopanska Banka, fut quant à elle acquise en 2000 par la Banque Nationale de Grèce. Les autres investissements grecs en Macédoine se répartissent dans des secteurs tels que l'industrie alimentaire (glaces, bières...), le tabac, les mines, le textile ou encore des chaînes de supermarchés⁷³.
- 86 Avec plus de 200 entreprises et 200 millions de dollars, la Grèce est, après l'Italie, le deuxième investisseur en Albanie. En juillet 2000, la téléphonie mobile albanaise a été privatisée au profit de la Telenor/Cosmote (Norvège/Grèce) pour 86 millions de dollars. À la suite de cette privatisation, le marché de la téléphonie mobile s'est animé, et l'adjudication pour obtenir une deuxième licence, ouverte en septembre, a été obtenue en février 2001 par Vodafone/Panafon (Royaume-Uni/Grèce). Dans le secteur bancaire, on compte la présence de quatre banques grecques en Albanie : la Banque Nationale de Grèce, Alfa Credit, Tirana Bank et la Piraeus Bank. Le reste des investissements concerne principalement les produits alimentaires (avec la Loulis International Food Enterprise), le textile (Fanco and Cocratex, Albanian Hellenic, et enfin les produits pétroliers (Hellenic Petroleum, Mamidoil, Global Petroleum...)⁷⁴.

- 87 Les investissements grecs directs en Bulgarie se montent à environ 700 millions de dollars et couvrent plus de 10 % du total des investissements étrangers dans ce pays. Les secteurs dans lesquels les entrepreneurs grecs sont actifs sont essentiellement : l'habillement, l'industrie alimentaire, le textile, les télécommunications, le traitement des données, les activités bancaires et la construction. Les investissements grecs les plus importants sont les suivants : le groupe de sociétés Levendi, l'industrie laitière DELTA (un des principaux investisseurs en Bulgarie avec plus de 15 millions de dollars), les sociétés de construction MICHANIKI et K. I. Sarantopoulos, La Banque Nationale de Grèce, la Banque de Chios, la Banque Commerciale, l'Eurobank et l'Alpha Bank. Enfin, le groupe BIOCHALKO, avec des investissements de 5 millions de dollars, l'INTRACOM et l'OTE (135 millions de dollars) dans le domaine des télécommunications⁷⁵.
- 88 Les investissements grecs en Roumanie atteignent, quant à eux, 500 millions de dollars environ, alors que la somme totale des investissements d'intérêts grecs directs est de l'ordre de 1,2 milliard de dollars, ce qui classe la Grèce parmi les premiers investisseurs en Roumanie. Les investissements grecs les plus importants en 2000 ont été les suivants : la Piraeus Bank avec l'achat de la Peter Bank (20,4 millions \$), la société de distribution d'alimentation ELGEKA, la société de plastiques PETZETAKIS ROMANIA (2,2 millions \$), la société MAILIS (avec un total d'investissements de 5 millions \$), la société GALENICA et d'autres sociétés grecques qui ont acheté l'entreprise pharmaceutique SICOMED. En décembre 2000, l'OTE a créé une filiale appelée Advanced Technology & Business Consulting, avec comme siège Bucarest. Le choix de la capitale roumaine a été renforcé après la signature d'une convention d'un montant de 2 760 millions de dollars entre l'OTE Consulting et ROMITELECOM. Après moult péripéties liées aux difficultés financières de sa filiale, l'OTE et le gouvernement roumain ont finalement signé en novembre 2002 un accord permettant à la compagnie grecque d'« injecter » 243 millions de dollars dans ROMITELECOM contre l'acquisition de la majorité de son capital. La Grèce a en outre pour projet de relier l'électricité et le gaz naturel roumains avec d'autres pays membres de l'Union européenne.
- 89 La Grèce est l'un des plus grands investisseurs en RFY, avec un capital total de 1,2 milliard de dollars, présence économique qui ne fait que croître depuis la chute du régime Milosevic. On compte 150 sociétés mixtes gréco-yougoslaves, ainsi qu'environ 80 sociétés uniquement grecques. Les investissements grecs se concentrent principalement dans les domaines des télécommunications, de la construction, des raffineries d'hydrocarbures, de l'alimentation et des mines. Les principaux investisseurs grecs en RFY sont la société DELTA, la 3E, l'OTE (qui possède 20 % des actions de la Telekom Srbja) et la TITAN (ciment)⁷⁶.
- 90 Enfin, en ce qui concerne les relations gréco-turques, 52 entreprises à capital d'origine grecque étaient en activité en Turquie fin juin 2001. La part des sociétés en question dans les investissements étrangers en Turquie est de 0,22 %, et la part du capital grec est de 48 %. Vingt d'entre elles travaillent essentiellement dans le secteur de la production, tandis que les autres sont des succursales ou des bureaux de liaison⁷⁷.
- 91 En mai 2000, Ismail Cem, ancien ministre turc des Affaires étrangères, déclarait que la Turquie jouait un rôle économique grandissant dans les Balkans, et que ce processus irait croissant. Pourtant, force est de constater que la place économique de la Turquie dans les Balkans est nettement moins importante que celle de la Grèce, comme cela est déjà visible sur le plan des exportations :

Les exportations turques dans les Balkans (en milliers de dollars). Source : DEIK

PAYS	2001	Janvier - juin 2002
Roumanie	189 240	246 759
Grèce	238 875	226 151
Bulgarie	133 750	152 050
RFY	33 886	54 920
Macédoine	38 387	43 344

- 92 À la suite de la crise économique turque, les investisseurs auraient toutefois eu tendance à redécouvrir les pays balkaniques, mais cela ne semble pas s'être complètement matérialisé⁷⁸. Les investissements les plus importants de la Turquie dans les pays de l'Europe du Sud-est se trouvent en Roumanie. D'après Mmes Özlem Erdem et Asli Akdeniz, cela ne serait pas le fruit d'une politique particulière, mais le résultat de faits conjoncturels dont les efforts de l'ambassadeur turc à Bucarest. Nos interlocutrices ont souligné que les investisseurs turcs s'intéressaient notamment aux grands travaux dans ce pays : centrale nucléaire de Cemavoda, barrages, ainsi qu'au tourisme sur la côte de la Mer Noire⁷⁹. La Turquie est le 9^e investisseur en Roumanie : 6 794 entreprises turques y sont enregistrées, et investissent 224,1 millions de dollars. La société FIBA (Finansbank) entreprend la construction d'un centre commercial à Bucarest et la Garanti Bankası s'installe également en Roumanie. Bayındır Holding a réalisé des investissements dans les domaines de la banque, de l'assurance et de la construction. Les installations d'Efes Pilsen à Ploești, d'une valeur de 60 millions de dollars, ont été inaugurées le 3 décembre 1998 par le Président de la République Süleyman Demirel. L'usine de production de levure de Pak Holding, située à Pascani, d'une valeur de 23 millions de dollars et capable d'assurer les 2/3 des besoins du pays a été également inaugurée en 1998. Le Bayraktar Holding a décidé, après la Robank d'ouvrir en octobre 1999 une deuxième succursale d'une valeur de 42,5 millions de dollars. Les travaux continuent pour la réalisation d'un centre commercial de 130 000 mètres carrés et d'un coût de 40 millions de dollars. La firme turque INTEKNO a acquis, dans le cadre des privatisations, 51 % de l'usine Slatina Grafit Elektrot pour 33,3 millions de dollars. La Robank et l'Egebank ont obtenu conjointement pour la somme de 5,5 millions de dollars les installations d'aluminium de Tulcea. Le groupe Kombassan a acquis, dans le cadre des privatisations de l'année 2000, 64,34 % du fabricant de roulements Rulmanti Birlad et augmenté sa part en 2001 à 84 %, avec un investissement supplémentaire de 8 millions de dollars⁸⁰.
- 93 Les entreprises turques ont réalisé à la fin de l'année 2001 un total d'investissements de l'ordre de 20 millions de dollars en Albanie. Grâce aux crédits affectés par les organismes financiers internationaux après la crise du Kosovo en vue du développement de l'infrastructure des transports, des télécommunications, de l'énergie électrique et de l'adduction d'eau des perspectives favorables pour des investissements étrangers dans ces secteurs sont apparues. Le gouvernement albanais confère quant à lui une grande importance concernant plus particulièrement le réseau routier formant les couloirs Est-Ouest et Nord-Sud parmi les couloirs européens, la reconstruction du port de Durrës qui assure actuellement 80 % du trafic maritime, ainsi que le renouvellement des secteurs de l'énergie et des télécommunications. Les établissements des Acieries d'Elbasan ont été loués pour vingt ans (à 500 000 dollars par an) avec un investissement d'une valeur de 15 millions de dollars en janvier 1999 par la société turque Kürüm Demir Çelik, faisant monter la capacité de production annuelle

de 20 000 à 120 000 tonnes. Les investissements complémentaires de l'ordre de 6 à 10 millions de dollars visant à faire passer la production annuelle à 200 000 tonnes par an à la fin de 2003 ont été suspendus à cause du déficit énergétique du pays. La société Ber-Öner a entrepris l'exploitation des mines de cuivre des régions de Mirdite, Pukë et Lezhë, avec une concession de 30 ans en promettant des investissements de l'ordre de 24,5 millions de dollars dans la région. Enfin, la Banque Nationale du Commerce albanaise a été privatisée en 2000 au profit de la Banque mondiale, de l'IFC et de la Kentbank turque⁸¹.

- 94 Les investissements turcs directs en Bulgarie ont atteint les 125 millions de dollars à la fin de l'année 2000, et 250 millions de dollars pour les investissements en coopération avec des capitaux étrangers. Le supermarché Ramstore, ouvert en mai 2001, a notamment apporté des investissements de l'ordre de 16 millions de dollars.
- 95 Les entreprises turques font notamment des investissements dans les domaines de la production de papier, de sucre, la production de machines, le domaine de l'électronique et celui du tourisme. Ils participent également à des projets concernant l'industrie alimentaire, l'hôtellerie (le groupe Özkan a acquis le Novotel-Evropa Hotel de Sofia ; l'Hôtel Princess appartenant à ce dernier groupe a ouvert ses portes à Plovdiv), la construction de routes et infrastructures, l'industrie chimique, le textile et la confection. En ce qui concerne le secteur bancaire, on note la présence à Sofia de la Banque Agricole turque (Ziraat Bankası), alors que l'Eximbank turque, par un accord signé en décembre 1990, ouvrit à la Bulgarian Foreign Trade Bank un crédit de 50 millions de dollars, dont 20,91 millions ont été jusqu'ici utilisés. Sur le plan des télécommunications, Koç Holding et Turk Telecom, tous deux candidats à la télécommunication bulgare début octobre 2002, ont finalement été devancés par l'entreprise autrichienne Viva Ventures, qui a obtenu, le 29 octobre 2002, 65 % des actions de la Compagnie des télécommunications bulgares⁸².
- 96 Si les liens économiques entre la Grèce et la Bosnie-Herzégovine sont encore assez ténus, 48 firmes turques sont pour leur part recensées dans la Fédération bosniaque. Il s'agit pour la grande majorité de PME (Altın Company produit du jus de fruit à Tuzla et la Kvin Maya, dont 53 % du capital est turc, y fabrique de la levure) totalisant un capital d'environ 20 millions de marks convertibles. Dans le secteur bancaire notamment, la Banque Agricole turque (Ziraat Bankası) a ouvert le 19 mars 1997 une banque à Sarajevo avec un capital de 10 millions DM sous le nom de Ziraat Bank D.D. Sarajevo. L'Eximbank turque a ouvert à la Bosnie-Herzégovine un crédit de projets de 60 millions de dollars. La Bosnie-Herzégovine a fait à ce jour des demandes officielles pour 21 projets totalisant 28 millions de dollars.
- 97 Les investissements de la Turquie en République de Macédoine sont quant à eux relativement bas. En effet, de 1990 à 1996, les Turcs ont investi un total de 2.6 millions de dollars en Macédoine (comparés aux 19,4 millions de dollars de l'Allemagne, aux 15,2 millions de l'Italie ou encore aux 8,3 millions de la Grèce)⁸³. Si environ 200 entreprises turques sont enregistrées en Macédoine, leur capital investi ne dépasse pas les 20 millions de dollars. L'activité des hommes d'affaires turcs dans ce pays semble se limiter au commerce, même s'il existe une succursale de la Banque Agricole turque (Ziraat Bankası) à Skopje depuis 1998 – avec un investissement de 10,4 millions de dollars –, ou encore si l'entreprise Neta a monté 10 centrales téléphoniques rurales et quelques centrales privées, et vendu un millier de téléphones publics. Les firmes turques s'intéressent aux travaux de construction, et notamment aux projets de la

Vallée du Vardar regroupant des activités agricoles, d'irrigation, d'infrastructures routières et énergétiques.

- 98 En 2001, les exportations turques en RFY s'élevaient à 81,2 millions de dollars, mais sur le plan des investissements, les liens sont encore quasiment inexistant⁸⁴. Toutefois, une amélioration semble se dessiner depuis l'été 2002, avec la création d'un Conseil d'affaire turco-yougoslave, ayant pour tâche de préparer la venue d'un groupe d'hommes d'affaires turcs et d'investisseurs dans le but d'étudier leur participation au processus de privatisation yougoslave⁸⁵. Les domaines d'investissements potentiels seraient notamment la construction, le tourisme, ou le textile.
- 99 Enfin, les initiatives communes avec la Grèce ne semblent guère progresser malgré des discours euphoriques. Les échanges ne s'accroissent pas vraiment, et les investissements réciproques stagnent. Le seul projet qui semble véritablement avancer est celui du gazoduc qui conduira le surplus du gaz naturel déversé à la Turquie vers la Grèce. La construction devrait commencer en 2003. On ne sait pas encore si les projets touristiques de circulation entre les îles de l'Égée et la côte anatolienne seront réalisés. Une union des agences de voyages regroupant des sociétés grecques, turques, israéliennes et égyptiennes a néanmoins été créée à l'occasion d'une rencontre organisée à Kos en mai 2002⁸⁶.
- 100 Le plus souvent, les investissements entrepris par la Grèce et la Turquie dans les Balkans sont loin d'être de simples affaires économiques, et les volontés de déploiement stratégique tendent à compliquer singulièrement la situation. À l'instrumentalisation réciproque des secteurs privé et public dans les pays investisseurs correspondent les difficultés d'adaptation à une économie de marché des pays receveurs, compliquées par les suspicions des élites envers un nouvel « impérialisme » grec ou turc. L'affaire de la raffinerie OKTA en Macédoine et le projet de la Haute Arda en Bulgarie sont des exemples caractéristiques de cette situation.
- 101 La raffinerie, située à Skopje et rebaptisée OKTA lors de l'accession de la Macédoine à l'indépendance, était celle qui approvisionnait l'ensemble du sud de la Fédération yougoslave avant 1990⁸⁷. Dans ce contexte, un accord établi en 1982 avec la société pétrolière privée grecque MAMIDOIL-JETOIL, assurait l'approvisionnement en pétrole brut de la raffinerie à hauteur d'un million de tonnes par an, transportées en wagons-citernes depuis l'aire de stockage de la société, située dans la banlieue de Thessalonique. En 1993, la MAMIDOIL-JETOIL (qui contrôle 7,5 % du marché intérieur grec et assure 15 % des combustibles de la marine marchande hellénique) renouvela son accord pour dix ans avec l'OKTA, devenue entre temps entreprise publique macédonienne.
- 102 À la fin de l'année 1998, la direction politique macédonienne, sous la pression du FMI et de la Banque européenne des Investissements, décida de privatiser l'OKTA. La MAMIDOIL-JETOIL se porta acquéreur, mais des pressions du gouvernement grec – qui entraînèrent un lot d'accusations de corruption de la part de l'opposition macédonienne – conduisirent à la vente de l'OKTA à la société publique des Pétroles helléniques (ELPE). L'ELPE se lança aussitôt dans un programme ambitieux de restructuration de la raffinerie, dont seulement une capacité de raffinage d'un million de tonnes de brut était utilisée sur 2,5 millions prévus, aussi bien à cause des difficultés d'approvisionnement que du rétrécissement du marché, lié à l'éclatement de la Yougoslavie. L'occupation du Kosovo donnait également la possibilité d'approvisionner ce marché, ainsi la construction d'un oléoduc entre Thessalonique et Skopje fut

décidée. Cela mena toutefois l'ELPE à ignorer la convention de l'OKTA avec la MAMIDOIL-JETOIL, et la compagnie privée grecque traîna alors la compagnie publique grecque devant les tribunaux de Londres, compétents à statuer sur de tels différends d'après l'accord de 1993.

- 103 En 2001, la cour d'appel de Londres donnait raison à MAMIDOIL-JETOIL, mais entre temps l'affaire s'était compliquée davantage. L'accord d'association signé en juillet 2001 entre la Macédoine et l'Union européenne interdisait tout monopole sur les matières premières, ce qui a permis à la société macédonienne de distribution MAK-PETROL de passer un accord avec MAMIDOIL-JETOIL pour son approvisionnement en hydrocarbures, laissant ainsi l'OKTA pratiquement sans marché en Macédoine. L'imbroglio qui en résulta est loin d'être absorbé, mais entre-temps l'oléoduc Thessalonique-Skopje (dont 50 millions de dollars sur un coût total de 110 millions ont été obtenus grâce un prêt de la BERD), construit tambour battant, a été inauguré le 3 juillet 2002. Il est d'une capacité de 2,5 millions de tonnes par an, ce qui correspond à celle de la raffinerie. Devant l'exigüité et la confusion du marché macédonien, l'ELPE est obligée de voir au-delà. Approvisionnant déjà la KFOR au Kosovo par camions-citernes, elle lance le 7 septembre la construction d'un oléoduc Skopje-Uroševac (Kosovo) d'une longueur de 60 kilomètres, complètement financé par des sociétés grecques et réalisé par la firme grecque ETEP. Il doit se prolonger ensuite vers Pristina, tandis qu'une deuxième conduite doit relier Skopje à Niš en Serbie.
- 104 Craignant de subir les mêmes déboires qu'en Macédoine, l'ELPE a essayé en même temps de s'assurer de la distribution. Elle a ainsi acquis, le 10 octobre 2002, 54 % de la Jugopetrol monténégrine (Kotor) pour 65 millions d'euros. Elle se porte en même temps acquéreur de la Beopetrol serbe dont la privatisation est imminente⁸⁸. En amont, ELPE compte, pour l'approvisionnement de son réseau en brut à partir de Thessalonique, sur la société pétrolière russe Lukoil. Le tout puissant président de cette dernière, Vahit Alekperov, annonçait lors de sa visite en Grèce en décembre 2001 son intention de relier le terminal d'Alexandroupolis de l'oléoduc Bourgas-Alexandroupolis (voir plus loin) à Thessalonique, alimentant ainsi quasi directement en pétrole caspien ce nouveau réseau balkanique⁸⁹.
- 105 Pour compléter le tableau, il faut signaler que l'entreprise publique grecque ELPE est aussi en cours de privatisation et que le principal candidat à l'acquisition de parts est la Lukoil. Il semblerait donc qu'un redéploiement énergétique dans les Balkans soit en cours⁹⁰. Si l'affaire de la raffinerie de Skopje a opposé une société privée à une entreprise publique grecque, dans celle du barrage de la Haute Arda en Bulgarie, c'est une société privée turque qui semble jouir de la complaisance de l'État.
- 106 Le 4 novembre 1998, les gouvernements turc et bulgare ont signé un accord-cadre de « Coopération dans les domaines de l'énergie et des infrastructures » comportant plusieurs volets. Il s'agissait pour la partie turque d'édifier une série de barrages hydro-électriques en amont de la rivière Arda, affluent de la Maritsa, ainsi qu'un tronçon d'autoroute de 114 kilomètres reliant Orizovo en Bulgarie au poste-frontière de Kapikule en Turquie. En contrepartie, la Bulgarie fournirait de l'électricité à la Turquie. Selon ce même accord, le gouvernement turc devrait choisir l'entreprise qui réaliserait les travaux, estimés à un total de 600 millions de dollars. Un autre aspect intéressant la Turquie était que les travaux de barrage devaient être réalisés dans une région essentiellement habitée par une population d'origine turque, conférant ainsi à l'activité économique la profondeur stratégique tant désirée.

- 107 En décembre de la même année, le gouvernement turc de l'époque, sous la présidence de Mesut Yılmaz, annonçait le choix de Ceylan Holding. Cette entreprise familiale dirigée par Mahmut Ceylan, originaire de Diyarbakır (sud-est de la Turquie) avait prospéré à partir des années 1980 en construisant pour le compte de l'État, notamment après les séismes. En mars 1995, elle acheta 99,9 % des parts de la S.A. Banque Indosuez Générale euroturque et la restructura sous le nom de Bank Kapital. Le Holding n'avait pourtant pas eu d'expérience internationale avant 1998. C'est en juillet 1999 qu'il a également obtenu la construction du terminal de l'aéroport Ben Gourion à Tel Aviv.
- 108 À la suite de ce choix, l'accord définitif fut signé entre les deux gouvernements le 30 mars 1999, il prévoyait l'achat par la Turquie de 4 milliards de kwh d'électricité par an jusqu'en 2008, en contrepartie de la construction des 114 kilomètres d'autoroute et de trois barrages⁹¹. La Société Nationale d'Électricité (SNE) bulgare signait à son tour fin juillet un premier accord avec Ceylan Holding, lequel comptait utiliser 3 000 ouvriers locaux pendant six ans et demi.
- 109 Le séisme du 17 août 1999 dans la région d'Istanbul a mis en évidence, entre autres, la piètre qualité des constructions du groupe Ceylan, suscitant un tollé en Turquie et autant d'inquiétudes en Bulgarie. Il apparaissait en même temps que le groupe devait 460 millions de dollars à 34 banques et qu'il avait demandé un rééchelonnement de ses dettes. Cela n'empêcha pas toutefois l'inauguration le 27 octobre, avec un grand feu d'artifice, des travaux de la Haute Arda en présence des deux premiers ministres Ivan Kostov et Bülent Ecevit. L'année 2000 passe dans l'attente, le Ceylan Holding promettant toujours de commencer les travaux, mais incapable de tenir ses promesses. Le 25 octobre, l'agence de presse bulgare annonce pour le 31 une rencontre entre le ministre de Développement régional bulgare et le ministre turc de l'Énergie à Ankara, pour faire le point sur le projet. Deux jours plus tard, Bank Kapital et les entreprises de Ceylan Holding se déclarent en faillite et passent sous le contrôle de l'État turc. La partie bulgare demande alors à la partie turque, par lettre du Premier ministre Ivan Kostov datée du 7 novembre, de proposer une autre entreprise tandis qu'elle se met de son côté à chercher un partenaire stratégique étranger, contactant l'italienne ENEL, l'allemande Siemens et l'américaine Bechtel. De leur côté, de grandes entreprises turques de travaux publics ENKA et ALARCO proposent de remplacer la Ceylan défailante.
- 110 Le Premier ministre turc répond le 15 janvier 2001 que la Turquie examinera attentivement toutes les options disponibles. En réalité il renvoie face à face les deux contractants, la SNE bulgare et Ceylan. Ceux-ci possèdent respectivement 70 et 30 % des parts de la société chargée du projet de la Haute Arda. La SNE propose l'achat des parts de la Ceylan, mais celle-ci tergiverse. Elle refuse d'abord, elle propose ensuite de vendre ses parts à une obscure Oxford Trading Ltd., ce que la SNE refuse à son tour⁹² tandis que la crise économique qui éclate en Turquie complique encore la situation. Le nouveau gouvernement bulgare, formé par Siméon Saxe-Cobourg-Gotha au printemps 2001, reprend l'affaire et le vice-premier ministre Nikolai Vasiliev visite son homologue Mesut Yılmaz à Ankara ALARCO serait prête à reprendre l'affaire à la Ceylan, mais le lendemain de la rencontre à Istanbul entre Vassiliev et Uzeyir Garih, le PDG d'Alarco, ce dernier est assassiné dans des conditions mal élucidées.
- 111 Le 30 janvier 2002, la veille de la visite du premier ministre turc Bülent Ecevit à Sofia, le gouvernement bulgare signe un accord avec ENEL, qui devient partenaire stratégique du projet. La partie turque accepte ce partenariat, mais insiste sur la présence d'un

sous-contractant turc, lequel est toujours Ceylan. ENEL s'engage à son tour à fournir un rapport de faisabilité dans les quatre mois. À l'assemblée des actionnaires de la société de la Haute Arda réunie à Sofia le 19 avril 2002, Mahmut Ceylan, libéré sous caution, est présent. Il offre une somme, jugée exorbitante par la NSE et l'ENEL, pour vendre ses parts. Au début du mois de juin, ENEL fournit un rapport de faisabilité positif du point de vue économique, mais refuse de s'engager avant que la situation ne soit clarifiée. À la mi-juin, Ceylan propose de former un consortium avec un autre promoteur turc, Ahmet Aydeniz, et le 18 juillet, le vice-premier ministre turc Mesut Yılmaz communique le choix officiel de son gouvernement à la partie bulgare : Ceylan plus Aydeniz, sommant en même temps le gouvernement bulgare de tenir ses engagements tels qu'ils figurent dans l'accord de 1998. Pour les Bulgares, il ne reste plus qu'à attendre les résultats des élections du 3 novembre 2002 en Turquie.

- 112 Parfois les projets d'investissement dépassent le cadre régional et concernent un ensemble beaucoup plus vaste, de dimension eurasiatique, justifiant les évaluations des instances compétentes grecques et turques sur le rôle que les deux pays seraient susceptibles de jouer dans l'acheminement des ressources énergétiques de la Caspienne. Dans ce contexte, le projet d'oléoduc Bakou-Tbilissi-Ceyhan, soutenu par les États-Unis et la Turquie, se trouve depuis le début des années 1990 en compétition avec le projet russe de concentration des hydrocarbures de la Caspienne dans le port de Novorossiisk⁹³. Cette partie du « grand jeu » qui se joue depuis bientôt dix ans pouvait difficilement ne pas rejaillir sur les Balkans et l'antagonisme gréco-turc.
- 113 Ainsi, au printemps 1994, quand la Turquie brandit la menace d'une réglementation de la traversée du Bosphore par les grands pétroliers afin d'avancer l'option Bakou-Ceyhan, la Russie lance, avec l'accord de la Grèce, le projet d'un contournement des détroits du Bosphore et des Dardanelles par un oléoduc reliant le port bulgare de Bourgas à celui d'Alexandroupolis en Grèce. Le projet est à l'évidence politique et n'a de valeur que comme parade à la menace turque, puisque les multiples transbordements qu'il implique rendent sa rentabilité peu plausible. Alors, parade pour parade, les États-Unis soutiennent un projet d'oléoduc reliant Bourgas au port albanais de Vlorë. Celui-ci présente les mêmes inconvénients de transbordement, mais aussi les avantages d'approvisionner trois pays balkaniques. Son intérêt majeur consiste toutefois à permettre à la Bulgarie, seul pays bénéficiaire des deux projets, à monter les enchères, hypothéquant ainsi le projet Bourgas-Alexandropolis⁹⁴. Les deux projets apparaissent et disparaissent selon les chances fluctuantes de réussite du projet Bakou-Ceyhan. Celui de Bourgas-Vlorë, dénommé AMBO (des initiales des trois pays traversés) est mené par une société américaine du même nom, présidée par Edward Ferguson. Ceux qui s'intéressent à Bourgas-Alexandroupolis sont la compagnie russe Lukoil et le groupe grec de l'armateur Latsis, lesquels s'approprient par ailleurs à acquérir des parts significatives des Pétroles helléniques (ELPE) en cours de privatisation. Parallèlement, la situation tend à se modifier depuis le début du XXI^e siècle. Ainsi, tandis que, d'une part l'oléoduc menant le pétrole kazakh à Novorossiisk est achevé et que d'autre part les probabilités de la réalisation de Bakou-Ceyhan augmentent, les oléoducs balkaniques cessent progressivement d'être les accessoires d'un jeu eurasiatique pour devenir les pièces maîtresses d'un enjeu local, celui du marché d'hydrocarbures dans les Balkans. Puisqu'il devient de plus en plus évident que Bourgas sera beaucoup moins un lieu de transit vers des destinations lointaines, que le point de départ de l'approvisionnement des Balkans, pour lequel différents intérêts sont en lutte.

- 114 Dans la deuxième quinzaine du mois de juin 1999, quelques jours après l'entrée des troupes de l'OTAN au Kosovo, la Bulgarie signe un contrat avec l'USAJD afin de démarrer l'étude de faisabilité d'AMBO pour laquelle l'agence américaine fournit 588 000 dollars sur les 900 000 nécessaires. Au même moment, l'ambassadeur américain à Skopje annonce que l'oléoduc, long de 950 kilomètres, aura une capacité de 40 millions de tonnes par an, tandis que la société AMBO se déclare prête à investir 825 millions de dollars pour sa réalisation⁹⁵. Tout au long de l'année 2000, les déclarations de Ted Ferguson débordent d'optimisme, BP, Chevron, Agip et la Lukoil seraient intéressés au projet de même que l'Eximbank américaine, la BERD et la Banque mondiale. Le pétrole serait acheminé vers l'Europe du Nord et les États-Unis avec des pétroliers de 300 000 tonnes à partir du port de Vlorë réaménagé, les parts de la société seraient partagées à égalité entre les trois pays traversés⁹⁶. Dans ces conditions il n'est pas étonnant que la Bulgarie demande la réévaluation de sa part dans le projet Bourgas-Alexandroupolis de 5 à 25 %, la Russie disposant de 60 % et la Grèce de 35 % dans le plan initial. Ce pourcentage lui est en principe accordé lors d'une réunion des partenaires à Sofia les 14 et 15 novembre 2000⁹⁷. Ferguson revient à la charge en présentant son étude de faisabilité, selon laquelle l'oléoduc coûterait 1 130 millions de dollars, tandis que Texaco, Amoco et Chevron seraient vivement intéressés. De son côté, le ministre bulgare des Travaux publics, Evguenii Tchatchev, déclare que les deux projets sont souhaitables⁹⁸, Bourgas-Alexandroupolis doit transporter 35 millions de tonnes de brut par an et son coût est estimé à 607 millions de dollars⁹⁹.
- 115 La pression américaine qui s'exerce à travers AMBO fait avancer encore un pion sur l'échiquier balkanique. Le 15 juillet 2001, les compagnies pétrolières croate Jadranski Naftovod (JANAF), yougoslave (NJS JUGOPETROL) et roumaine (PETROM) signent un accord préalable en vue d'un oléoduc entre le port roumain de Constantza et le terminal de Omisalj en Croatie, dans le cadre du programme INOGATE de l'Union européenne¹⁰⁰. L'année 2001 s'achève en conciliabules du côté des trois partenaires de Bourgas-Alexandroupolis et en promesses sans cesse renouvelées de la part d'AMBO. Fin janvier 2002, un accord est signé à Moscou fixant la part bulgare à 20 %, contre 41 % pour la Russie et 39 % pour la Grèce, mais 15 jours plus tard, le vice-ministre bulgare du Développement régional annonce à la Radio nationale bulgare que son pays exigerait 33 %¹⁰¹. La visite du ministre du Développement grec Akis Tsohatzopoulos à Sofia le 19 mars aboutit à un compromis. Chaque partie aurait 33 %, mais elle les céderait à des sociétés privées, la partie grecque à la ELPE ainsi qu'aux groupes privés Latsis et Kopelouzos, les Russes à la Lukoil et les Bulgares à la Lukoil Neftochim Bourgas, filiale de la Lukoil, et à l'Overgas, liée à la Gazprom russe¹⁰². Le gouvernement grec ne semble toutefois pas satisfait et essaie d'impliquer un quatrième partenaire, le Kazakhstan, d'où provient le brut, afin de pouvoir renégocier le tout. En contrepartie, la Grèce propose d'investir 500 millions de dollars dans des projets pétroliers au Kazakhstan. Elle espère en même temps attirer la Chevron dans le projet, qui extrait la plus grosse partie du brut kazakh. Enfin, capter le pétrole à la source, donne également à la Grèce la possibilité de contrer le projet Constantza-Omisalj¹⁰³. Cela entraîne la réaction des intéressés, qui annoncent la signature pour novembre 2002 d'un accord pour la construction de ce dernier oléoduc. Celui-ci coûtera 800 millions de dollars et alimentera les deux raffineries serbes de Pancevo et de Novi Sad, qui fonctionnent actuellement en dessous de leur capacité. Le financeur du projet reste toujours INOGATE. Le ministre bulgare du Développement régional annonce également pour fin novembre un accord sur Bourgas-Alexandroupolis¹⁰⁴. AMBO présente une nouvelle

étude détaillée de faisabilité, d'un coût d'un million de dollars, en grande partie financée par l'United States Government's Trade and Development Agency (TDAI)¹⁰⁵ sans qu'on sache toutefois plus sur le financement du projet.

- 116 En ce moment, où l'oléoduc Bakou-Ceyhan est en train de se réaliser, il n'y a pas sans doute place pour plus d'un oléoduc balkanique transportant du pétrole caspien. Ainsi, la lutte continuera d'être serrée. Le réseau des transports dans la péninsule balkanique présente un certain nombre d'affinités avec celui des hydrocarbures, y compris dans ses aspects conflictuels. Les conflits des années 1990, en bouleversant chemins et pratiques, ont créé des nouvelles données et de nouveaux intérêts. Parmi les dix « corridors » prévus par le programme des Réseaux transeuropéens (TEN), cinq intéressent les Balkans : le corridor IV (3 740 kilomètres) Allemagne-République tchèque-Autriche-Slovaquie-Hongrie-Roumanie-Bulgarie-Grèce-Turquie, VII (2 415 kilomètres) la voie fluviale du Danube, VIII (960 kilomètres) Albanie-Macédoine-Bulgarie, IX (5 820 kilomètres) Finlande-Russie-Biélorussie-Ukraine-Moldavie-Roumanie-Bulgarie-Grèce, X (2 150 kilomètres) Allemagne, Autriche, Slovénie, Croatie, Bosnie-Herzégovine, RFY, Macédoine, Grèce.
- 117 L'interruption du trafic à travers l'ancienne Yougoslavie pendant les conflits de la précédente décennie a suscité des voies de remplacement, dont les transports maritimes entre les ports italiens et grecs, où les armateurs grecs étaient en position de quasi-monopole. Dans ce contexte, la Grèce a été réticente pour adhérer à la totalité du schéma TEN. Sa situation conflictuelle avec l'Albanie et la Macédoine l'a conduit à proposer un dédoublement par le sud du corridor VIII, reliant Igoumenitsa, point d'aboutissement des ferries venant de l'Italie, à la frontière turque. Cette voie, baptisée Egnatia - en souvenir du tracé romain - avait l'avantage de se raccorder au réseau maritime, devenant en même temps l'aboutissement des corridors IV, IX et X nord-sud qui soutiennent le corridor VIII à travers l'Initiative de développement des Balkans du Sud (SBDI), établie en 1995 sous l'égide de l'Agence américaine de commerce et de développement (IDA). Celle-ci a fourni à ce jour 2,2 millions de dollars en matériel de comptage et de laboratoire en vue d'une étude de faisabilité¹⁰⁶. Les Turcs ont été également intéressés par cette voie qui contrecarrait le projet de contournement grec, et l'entreprise turque Be-Ha-Se a entrepris en 1999 la réalisation du tronçon albanais Rrogozhina-Elbasan (36 kilomètres)¹⁰⁷.
- 118 La détente dans la région depuis 1999 et l'objectif d'intégration européenne des Balkans affichés par la Grèce ne lui permettaient plus de s'opposer au corridor VIII¹⁰⁸. Ainsi, le 9 septembre 2002, les ministres des Transports de l'Albanie, de la Macédoine, de la Bulgarie, de la Grèce, de l'Italie et de la Turquie, signaient à Bari un accord-cadre (Memorandum of Understanding) prévoyant la construction du corridor VIII, lequel, avec ses liaisons et ramifications, doit atteindre les 1 270 km, comporter des ports, des aéroports et des chemins de fer pour un coût total de 2,2 milliards d'euros¹⁰⁹. Une branche Kafazan (Albanie)-Kaphstice-Kristallopigi (frontière albano-grecque) et une autre Bourgas-Svilengrad/Ormenion (frontière bulgare-grecque) doit relier ce corridor aux deux extrémités de la via Egnatia grecque.
- 119 En ce qui concerne le corridor X, les réticences de la Grèce étaient liées à la grogne des armateurs, soucieux de perdre le trafic transitant sur les ferries reliant l'Italie à la Grèce¹¹⁰. Elle s'est toutefois chargée de la présidence du Comité de pilotage pour quatre ans lors de la réunion de ce dernier à Thessalonique le 26 novembre 1999. L'accord-cadre (Memorandum of Understanding), paraphé le 16 mars 2001 prévoit un axe

central Salzbourg-Ljubljana-Zagreb-Belgrade-Niš-Skopje-Veleş-Thessalonique avec les branches A : Graz-Maribor-Zagreb, B : Budapest-Novi Sad-Belgrade, C : Nis-Sofia (Dimitrovgrad-Istanbul par le corridor IV) et D : Veleş-Bitola-Florina (liaison avec la via Egnatia)¹¹¹.

- 120 En février 2002, la Macédoine demandait l'aide du Comité olympique grec afin d'achever le tronçon Demir Kapija-Gevgelija, au nord de la frontière grecque. Finalement, l'amélioration de la route existante sera réalisée avec un apport de 32 millions d'Euros par l'Union européenne. De même, par un contrat signé le 6 septembre 2002, la Commission européenne contribuera avec 11 millions d'Euros à l'amélioration du tronçon Negotina-Gevgelija, au nord du précédent¹¹².
- 121 En revanche, la Grèce, dans le cadre de son programme de reconstruction des Balkans, finance la construction des 127 kilomètres reliant Niş en Serbie à la frontière macédonienne¹¹³.
- 122 La position de la Croatie dans les guerres yougoslaves et son rôle dans le dénouement du conflit en Bosnie-Herzégovine engendra le besoin d'un contournement de la Serbie par l'ouest, le long du rivage adriatique. Ce projet, qui intéressait également l'Italie et qui rencontrait l'appui des États-Unis, prit, comme nous l'avons vu, la forme, à partir de 1998, de l'Initiative adriatico-ionienne. Si celle-ci aborde plusieurs aspects, économiques, culturels, sécuritaires, sa colonne vertébrale semble avoir été constituée par un projet de réseau routier, l'autoroute adriatico-ionienne, laquelle ne figure pas parmi les dix corridors du Réseau transeuropéen.
- 123 À la suite d'une série de réunions, où la Grèce demanda que l'axe en question soit prolongé jusqu'à Kalamata, au sud du Péloponnèse, atteignant ainsi au total 1 600 kilomètres, il fut décidé au sommet de Split des 24-25 mai 2001, qui clôturait la présidence croate de l'initiative, de demander à l'Union européenne d'inclure le corridor adriatico-ionien au Réseau transeuropéen. Il ne semble pas toutefois que des développements importants soient intervenus pendant la présidence grecque l'année suivante, et le premier communiqué de la présidence italienne, suite à la réunion informelle des ministres des Affaires étrangères à Trieste, le 29 octobre 2002 se contentait de se féliciter de la localisation des secrétariats des corridors V (Italie-Slovénie-Croatie-Hongrie) et VIII en Italie.

Conclusion

- 124 Les stratégies balkaniques de la Grèce et de la Turquie se présentent comme le moyen terme entre les relations bilatérales des deux pays et les rapports que chacun d'entre eux entretient avec l'Union européenne. Les politiques de la Grèce vis-à-vis de ses voisins balkaniques visent à revaloriser sa position au sein de l'Union européenne et à l'imposer comme une puissance régionale en tant qu'intermédiaire entre cette région et le reste de l'Europe. Ce positionnement comporte toutefois deux risques majeurs : celui de subir les contrecoups d'une « fatigue balkanique » de l'Union européenne, surtout après le passage de celle-ci à 25 membres, et d'avoir ainsi à gérer une région instable pour le compte de ses partenaires ; celui de « formater » ses produits d'exportation pour un marché balkanique, qui prend une place grandissante dans ses échanges, diminuant d'autant sa compétitivité face aux marchés des pays les plus industrialisés.

- 125 La politique balkanique de la Turquie se place dans la même quête de revalorisation de sa situation régionale vis-à-vis de l'Union européenne, mais se trouve en position d'infériorité par rapport à la Grèce, puisqu'elle ne fait pas partie de l'Union et que sa candidature reste toujours en suspens. Sa volonté de former un bloc régional est Balkans, à moins de se retrouver dans le dernier carré des laissés pour compte. De même, l'alternative américaine que nourrissent les milieux eurosceptiques turcs ne semble pas exclusive de l'option européenne, puisque les États-Unis œuvrent activement pour l'accession de la Turquie à l'Union européenne.
- 126 Au niveau des relations bilatérales, nous avons vu que, plus qu'une coopération gréco-turque, il s'agit d'un « marquage » de l'adversaire, en vue de l'empêcher d'opérer un encerclement en nouant des relations privilégiées avec les trois voisins du nord, l'Albanie, la Macédoine et la Bulgarie. Il reste, toutefois, que les différends gréco-turcs sont en train d'être progressivement transférés au sein de l'Union européenne. Cela a commencé avec l'admission de la Grèce à l'Union européenne en 1980, a continué avec la décision d'ouvrir des négociations avec Chypre en 1997, et s'est accompli avec la triple décision du sommet de Helsinki en 1997, acceptant la candidature de la Turquie, y associant plus ou moins la nécessité d'une solution politique à Chypre et posant la date butoir de 2004 pour le recours au Tribunal international de La Haye en cas de non-solution du conflit égéen. À la veille du sommet de Bruxelles de décembre 2004, il devient évident pour tous que le différend gréco-turc est désormais une affaire européenne.
- 127 Cette européanisation du conflit gréco-turc, toute porteuse de soucis qu'elle puisse être, ne comporte pas que des inconvénients. Le rapprochement gréco-turc, opéré essentiellement grâce aux efforts de la Grèce depuis 1999 est en marche. Malgré les blocages persistants sur les sujets clés, ce changement radical de la politique grecque envers la Turquie est peut-être en train de trouver sa contrepartie dans l'attitude du Parti de Justice et de développement, grand gagnant des élections du 3 novembre 2002 en Turquie. En effet, celui-ci paraît sincère dans sa volonté de compenser le poids de la bureaucratie civile et militaire à l'intérieur par un rapprochement avec l'Europe, qui passe par l'amélioration des relations avec la Grèce.
- 128 Akalın, Cüneyt, (2000-2001), « Les relations turco-albanaises au début du XXI^e siècle », *Turkish Review of Balkan Studies*, Annual 2000/2001, Istanbul, Foundation for Middle East and Balkan Studies.

BIBLIOGRAPHIE

Alp A. Hikmet, Törke Mustafa, (2001), "The Balkans in Turkey's Security Environment", *Turkish Review of Balkan Studies*, Annual 2001, Istanbul: Foundation for Middle East and Balkan Studies.

Baklacioğlu, Nurcan Özgür, (2001), "Albanian Migrations and the Problem of Security in the Balkans", *Turkish Review of Balkan Studies*, Annual 2001, Istanbul Foundation for Middle East and Balkan Studies.

Gangloff, Sylvie, (2001), "The Relations between Turkey and Macedonia: The Incoherences of a Political Partnership", *Turkish Review of Balkan Studies*, Annual 2001, Istanbul, Foundation for Middle East and Balkan Studies.

Helmreich, Paul C, (1974), *From Paris to Sevres. The partition of the Ottoman Empire at the Peace Conference of 1919-1920*, Columbus: Ohio State University Press.

Kut Sule, (1996/7), "Turkey in the Post-Communist Balkans: Between Activism and Self-Restraint", *Turkish Review of Balkan Studies*, Annual 1996/97, Istanbul: Foundation for Middle East and Balkan Studies.

Papacosma, S. Victor, (1999), "NATO, Greece, and the Balkans in the Post-cold War Era", Van Coufoudakis, Harry J. Psomiadis, André Gerolymatos, *Greece and the New Balkans, Challenges and Opportunities*, New York.

Sékéris, Georges (2002), Ethnikes Epalxeis « Notre front balkanique » (en grec), *Ethnikes Epalxeis*, no 45, 30 avril 2002, p. 5-7.

United States, Department of State, *Papers Relating to the Foreign Relations of the United States, The Paris Peace Conference, 1919*, vol. 3, p. 859-875.

Yérasimos, Stéphane, (1981), « Les relations gréco-turques : mythes et réalités », *Peuples méditerranéens*, n° 15, avril-mai 1981, p. 85-99.

Yérasimos, Stéphane, (1991), « Les Kurdes et le partage du Moyen-Orient, 1918-1926 », Elizabeth Picard, éd., *La question kurde*, Bruxelles : Éditions Complexe, p. 33-34.

Yérasimos, Stéphane, (1996), « Des histoires de tuyaux et de pétrole », *Hérodote*, n° 81, avril-juin 1996, Géopolitique du Caucase, p. 106-125.

Wallden, Axel Sotiris, (2001), "Greece in the Balkans: Political and Economie Relations", *New Millenium Greece*, Paris : IMCE, 2001, p. 117.

<http://www.albaniabiz.org/corridor/mou.html>

<http://www.deik.org.tr/>

<http://www.inogate.org/v>

<http://www.bcci.bg/>

<http://www.msb.mil.tr/Birimler/GnPPD/GnPPDBeyazKitap.htm>

NOTES

1. Par le traité de Neuilly de 1919, la Grèce a fixé sa frontière avec la Bulgarie, en récupérant la Thrace occidentale et en procédant à un échange volontaire des populations. Les revendications grecques sur l'Épire du nord (sud de l'Albanie) n'alimentent plus que l'arsenal irrédentiste de l'extrême-droite. De même, le contentieux de la Turquie avec la Bulgarie et la Grèce – en ce qui concerne la Thrace – pour cette dernière, ne porte que sur les droits des minorités turques-musulmanes.

2. Notamment pendant les années 1930 face à la menace italienne et au début des années 1950 aux lendemains de leur adhésion à l'OTAN.

3. 10 964 000 personnes selon les résultats du recensement de mars 2001.

4. Cette puissance s'exprime par les uns et est perçue par les autres essentiellement en poids démographique (67 844 903 habitants selon les résultats provisoires du recensement turc du 22 octobre 2000) et territorial (131 957 km² pour la Grèce contre 774 815 km² pour la Turquie).

En revanche, le PIB par tête d'habitant se trouve réduit en Turquie avec la crise économique récente à 2 235 \$ (fin 2001) tandis qu'il est à 12 000 \$ environ en Grèce.

5. L'intégration à l'Union européenne, notamment à partir de la seconde moitié des années 1990, et le rapprochement avec la Turquie à partir de 1999 contribuent au recul progressif de ces stéréotypes.

6. 1830 : indépendance du premier noyau, 1864 : annexion des îles ioniennes, 1878 : Thessalie, 1908 : Crète, 1912-13 : Épire, Macédoine et îles de l'Égée orientale, 1920 : Thrace, 1947 : Dodécannèse.

7. Cette doctrine, connue sous le nom de « Grande Idée », lancée en 1844, a été officiellement abandonnée en 1922, après la défaite grecque, connue comme la « catastrophe d'Asie mineure ». Voir à ce propos, Stéphane Yerasimos, « Les relations gréco-turques : mythes et réalités », *Peuples méditerranéens*, n° 15, avril-mai 1981, p. 85-99.

8. Il s'agit ici aussi bien des États à majorité chrétienne des Balkans et de l'Europe centrale que de ceux musulmans du Proche-Orient et de l'Afrique du nord. Exception font les pays qui ont connu à la suite du retrait ottoman une autre occupation de longue durée, comme l'Algérie de la part de la France, ou la Hongrie de la part de l'Autriche, qui contribue à estomper les souvenirs de la première.

9. À ce reflux des territoires perdus par l'Empire ottoman il faut ajouter les réfugiés du Nord-Caucase après la conquête russe en 1859-1864.

10. Signé le 10 août 1920 entre les Alliés et l'Empire ottoman dans le cadre des traités qui devaient mettre fin à la Première Guerre mondiale, il ne fut pas reconnu par le gouvernement nationaliste d'Ankara. Il fut remplacé le 24 juillet 1923 par le traité de Lausanne qui reconnaît la Turquie nouvelle.

Voir Paul C. Helmreich, *From Paris to Sèvres. The partition of the Ottoman Empire at the Peace Conference of 1919-1920*, Columbus, Ohio State University Press, 1974.

11. La Grèce a subi de 1947 à 1949 une guerre civile entre royalistes et communistes et la Turquie a été soumise à des revendications soviétiques au sujet des Détroits et de ses départements du Nord-est.

12. Que ce soit par incorporation directe à l'État grec ou par la formation d'un État chypriote contrôlé par la majorité grecque de l'île.

13. Comportant le passage des eaux territoriales grecques de 6 à 12 miles, la délimitation du plateau continental, le partage des ressources maritimes, la zone d'exclusion aérienne, la démilitarisation des îles grecques proches du continent.

14. Minorité grecque d'Istanbul et des îles égéennes turques d'Imvros (Gokçeada) et Ténédos (Bozcaada) d'une part, minorité-musulmane selon les Grecs, turque selon les Turcs – de la Thrace occidentale d'autre part, exemptes de l'échange forcé des populations de janvier 1923.

15. Sauf pour la courte période pendant laquelle, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la Yougoslavie de Tito mena une politique pro-soviétique, prévoyant une fédération balkanique avec une « Grande Macédoine ».

16. Liée notamment à l'accès de la Bulgarie à la mer Égée.

17. Avec, toutefois, des crises aiguës comme celle des îlots d'Imia-Kardak en janvier 1996.

18. Exposé du Premier ministre grec Eleuthérios Venizélos devant le Conseil des dix de la Conférence de la paix le 2 mars 1919, United States, Department of State, *Papers Relating to the Foreign Relations of the United States, The Paris Peace Conference, 1919*, vol. 3, pp. 859-875.

19. Minorité chiite d'Anatolie.

20. Même si celui-ci est généralement attribué à la sollicitude réciproque marquée lors des tremblements de terre qui frappèrent respectivement les régions d'Istanbul et d'Athènes en août et octobre de la même année.

21. C'est le cas de la majorité de nos interlocuteurs. Plus prudent, Sule Kut affirme que « malgré tout son activisme diplomatique de la première moitié des années 1990, la Turquie n'avait pas en

fait une politique balkanique bien définie à long terme ». “Turkey in the Post-Communist Balkans: Between Activism and Self-Restraint”, *Turkish Review of Balkan Studies*, Annual 1996/97, Istanbul, Foundation for Middle East and Balkan Studies, p. 43.

22. Voir Stéphane Yerasimos, « Les Kurdes et le partage du Moyen-Orient, 1918-1926 », Elizabeth Picard, éd., *La question kurde*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1991, p. 33-34.

23. Des auteurs mettent en garde la Turquie d'investir dans les Balkans aux dépens « des autres régions de son voisinage stratégique ». A. Hikmet Alp et Mustafa Türke, “The Balkans in Turkey's Security Environment”, *Turkish Review of Balkan Studies*, Annual 2001, Istanbul, Foundation for Middle East and Balkan Studies, p. 143.

24. Cette rédaction, qui évite d'utiliser le terme « musulman », a remplacé depuis la nomination de M şükrü Sina Gürel à la tête de ce ministère en juillet 2002, la formulation précédente qui mentionnait « les fortes affinités historiques et culturelles entre la Turquie, les États balkaniques et les peuples de la région, qui sont le résultat naturel de la coexistence des peuples pendant plus de cinq siècles, partageant des liens, des traditions et une culture communs ».

25. Document ronéotypé, non-daté, probablement antérieur à l'intervention de l'OTAN au Kosovo, conservé dans le Centre de documentation de la Fondation d'études moyen-orientales et balkaniques d'Istanbul.

26. *Turkish Daily News*, 12 janvier 2001.

27. Volume III, no 1, p. 203-209.

28. De son côté, le général Simşek termine la communication dont il est fait état plus haut par une citation d'Atatürk, que nous n'avons pu vérifier par ailleurs, selon laquelle : « Quelque soit l'apparence sociale et politique des nations balkaniques, il ne faut pas oublier qu'elles proviennent du même sang issu de l'Asie centrale et qu'elles sont des races voisines ayant des ancêtres communs ».

29. Article précité de Cihat Özönder.

30. La migration vers la Turquie à la suite de l'implantation du régime communiste en Yougoslavie remonte à 150 000 personnes, dont 80 000 turcophones, 31 000 albanophones, 27 500 slavophones de Bosnie-Herzégovine et du Sandjak, et 11 500 Torbech (slavophones de Macédoine). Nurcan Özgür Baklacioğlu, “Albanian Migrations and the Problem of Security in the Balkans”, *Turkish Review of Balkan Studies*, Annual 2001, Istanbul Foundation for Middle East and Balkan Studies, p. 88.

31. *Orkun*, Revue mensuelle turcique, no. 42, août 2001. Le même auteur ajoute : « Malgré les aides politiques, militaires, économiques et humanitaires de la Turquie en vue de l'arrêt de la guerre en Bosnie et au Kosovo, malgré notre appartenance à la même religion que les Albanais et les mariages mixtes, la présence turque au Kosovo a été négligée et ses droits culturels usurpés ».

32. Voir à ce propos Sylvie Gangloff, “The Relations Between Turkey and Macedonia: The Incoherences of a Political Partnership”, *Turkish Review of Balkan Studies*, Annual 2001, Istanbul, Foundation for Middle East and Balkan Studies, p. 44.

33. *Ibid*, p. 55.

34. Les articles précités de Cihat Özönder et de Celâl Özal contiennent des attaques contre le MAE turc, dont le ministre titulaire Ismail Cem, appartenait au Parti Social Démocrate de la coalition formée avec le parti du Mouvement national, nationaliste.

35. Ce point est particulièrement développé dans les articles de Sule Kut, *op.cit.* et de Sylvie Gangloff, *op.cit.* ainsi que “The Weight of Islam in the Turkish Foreign Policy in the Balkans”, *Turkish Review of Balkan Studies*, Annual 2000/01, Istanbul, Foundation for Middle East and Balkan Studies, pp. 91-102.

36. Sylvie Gangloff : “The relations”, *op. cit.*, p. 48.

37. *Ibid*, p. 40.

38. Sule Kut, *op. cit.*, p. 43.

39. SIPRI Yearbook 2002. Ce pourcentage est de 1,5 % pour l'Allemagne, de 2 % pour l'Italie, de 2,8 % pour le Royaume-Uni et de 3,0 % pour la France (IRIS, L'année stratégique 2001).
40. IRIS, *op. cit.* Ces chiffres et pourcentages correspondent à l'année 2000. En 2001, année de crise économique pour la Turquie, si les dépenses de personnel ont fortement diminué (-18,4 %) celles des équipements ont augmenté de 22,8 %, passant à 3,2 milliards de dollars, chiffre jamais atteint avant cette date (SIPRI, *op. cit.*).
41. S. Victor Papacosma, "NATO, Greece, and the Balkans in the Post-cold War Era", Van Coufoudakis, Harry J. Psomiadis, André Gerolymatos, *Greece and the New Balkans, Challenges and Opportunities*, New York, Pella, 1999, p. 67.
42. Les forces armées grecques totalisent 165 700 personnes, celles de la Turquie 639 000, mais si en 2001 la Grèce dépense 4,2 milliards de dollars pour son personnel militaire, la Turquie n'en dépense que 3,4 milliards (IRIS, *op. cit.* et SIPRI, *op. cit.*).
43. L'institution militaire ne dépend pas du ministère de la Défense mais est directement rattachée au Premier ministre. De même, le Conseil national de sécurité, où siègent les trois armées, « communique », à l'issue de ses réunions mensuelles, ses décisions à l'exécutif.
44. Ainsi, la Turquie, qui se trouve au 85^e rang mondial de l'indice de développement humain (élaboré par le PNUD) et au 25^e rang pour son PIB global, est au 14^e rang pour son budget de défense et au 7^e rang pour l'importance de son armée.
45. Site Internet du ministère grec de la Défense, <http://www.mod.gr/greek/policy.htm> (traduit du grec).
46. Quelques semaines après les événements de Belgrade qui ont marqué le départ de Milosevic (5 octobre 2000).
47. En même temps, un escadron turc de F-16 (18 avions) basé à Ghedi (Italie), participa à partir du 19 avril 1993 à l'opération d'exclusion aérienne au-dessus de la Bosnie-Herzégovine de la FORPRONU. De même, 2 à 4 F-16 ont été mis à la disposition de l'IFOR et de la SFOR Enfin deux frégates, une en action et une en réserve, deux sous-marins et quatre pétroliers ont participé à l'action de la FORPRONU en Méditerranée. Une partie continua à servir l'IFOR et la SFOR.
48. Ce qui semble être aussi le cas de la Grèce.
49. Ainsi la Lituanie (20 septembre 1995), l'Estonie (22 septembre 1995), la Biélorussie (1^{er} octobre 1997), mais aussi la Malaisie (3 février 1993) et l'Argentine (1998).
50. Voir Cüneyt Akalın, « Les relations turco-albanaises au début du XXI^e siècle », *Turkish Review of Balkan Studies*, Annual 2000/2001, Istanbul, Foundation for Middle East and Balkan Studies, p. 19.
51. *Loc. cit.* et journal *Cumhuriyet*, 29 février 2000.
52. En sens inverse le premier accord de coopération militaire signé entre l'Albanie et la Turquie en avril 1992, avait été suivi en novembre de la même année par un accord équivalent albanogrec.
53. *Cumhuriyet*, 28 février 2000.
54. Dans cette attente la ratification d'une douzaine d'accords bilatéraux est bloquée par le parlement grec. Mais la reconnaissance, le 4 novembre 2004, du nom de la République de Macédoine par les États-Unis doit probablement accélérer les choses vers une reconnaissance internationale.
55. Cf. Sylvie Gangloff, "The relations...", *op. cit.*, p. 39, 48.
56. *Loc. cit.*
57. *Op.cit.*, p. 39-40.
58. À cette date, la Macédoine ne possédait aucun avion de combat.
59. *Op. cit.*, p. 40.
60. Cette même volonté s'est encore manifestée lors de la visite du ministre de la Défense turc Sabahattin Çakmakoglu en Bulgarie les 8-10 juillet 2002 ; en revanche peu de choses concrètes sont apparues dans le domaine bilatéral.

61. Composé de 105 officiers (dont 1 brigadier-général, 3 colonels, 12 lieutenants-colonels, 3 commandants, 1 capitaine et 14 sous-officiers). Dirigé par Andréas Kouzelis, qui a remplacé son homologue turc Hilmi Akin Zorlu. Les autres éléments de la SEEBRIG restent toujours localisés dans leurs pays respectifs.
62. Intervention du commandant A. Isipek lors de l'atelier "Forces and Capabilities for NATO-led PFP operations : The Challenge of Multinationality" organisé par le comité de pilotage du PPP à Sofia, les 27-28 septembre 1999.
63. Les versions fournies par le site du RACVIAC et celui de l'état-major turc diffèrent. Dans le premier site, l'initiative turque est passée sous silence.
64. Chargée d'organiser l'entraînement du personnel devant intervenir dans les contrôles de désarmement.
65. « Notre front balkanique », n° 45, 30 avril 2002, p. 5-7 (traduit du grec).
66. « Évolutions internationales et retombées en Europe du Sud-est », n° 48, septembre-octobre 2001, p. 11-26.
67. *Ibid*
68. Brigadier-Général Halil şimşek, « L'évolution dans les Balkans et ses répercussions sur la Turquie », *op. cit.*
69. *Ibid.*
70. Axel Sotiris Wallden, "Greece in the Balkans: Political and economic relations", New Millenium Greece, Paris, IMCE, 2001, p. 117.
71. *Ibid.*
72. SEBE-Exaghoume 2002/l.
73. Axel Sotiris Wallden, "Greece in the Balkans: Political and Economie Relations", New Millenium Greece, Paris, IMCE, 2001, p. 117.
74. « L'espansione economica della grecia nei balcani », *Kapital*, n° 47, 25 novembre-1er décembre 2000.
75. <http://www.mfa.gr>
76. <http://www.mfa.gr>
77. Conférence de coopération Gréco-Turque, Athènes 7-8 novembre 2001.
78. Entretien avec Mmes Özlem Erdem et Asli Akdeniz coordinatrices régionales pour les Balkans et la Grèce au conseil des relations économiques extérieures (DEIK), Istanbul, 17 septembre 2002.
79. *Ibid.*
80. <http://www.deik.org.tr/>
81. *Ibid.*
82. *Ibid.*
83. Sylvie Gangloff, "The Relations between Turkey and Macedonia: The Incoherences of a Political Partnership", *Turkish Review of Balkan Studies*, Annual 2001, Istanbul, Foundation for Middle East and Balkan Studies, p. 46.
84. <http://www.westernpolicy.org/Policy%20Analyses/nov14.asp>
85. http://www.mfa.gov.yu/Bilteni/Engleski/b310702_e.html
86. Entretien avec Mmes Ozlem Erdem et Asli Akdeniz, *op. cit.*
87. L'affaire OKTA a été reconstituée à partir des sources suivantes : « Reconnaissances des droits de la Jetoil dans son contentieux avec la skopjienne OKTA » (en grec), *Energeia* (Énergie), décembre-janvier 2002, p. 48-5 ; Branka Nanevska, « Prodaja li rasprodaja » (vente ou braderie), AIM, Skopje, 29 janvier 2000 ; le journal grec *Kathimerini*, et le site internet bulgare d'informations, *Seeurope.net* (<http://www.seeurope.net/en>).
88. Cf. « Nouvelles occasions d'investissements en Serbie-Monténégro » (en grec), *Epiloghi* (Choix), *Revue économique mensuelle*, mai 2002, p. 64-69. L'italienne ENI, candidate également à l'achat de la Beopetrol, se retira le 10 octobre 2002.

89. *Energeia*, *op. cit.*, p. 15.
90. L'affaire Arda-Ceylan a été reconstituée à partir du site internet Seeurope déjà cité, du site de la Chambre bulgare de l'industrie et du commerce (<http://www.bcci.bg>) et de la presse turque.
91. Les barrages de la Haute Arda doivent produire 466 millions de kwh par an, soit près du dixième de la quantité vendue à la Turquie, le reste devrait provenir de l'usine hydroélectrique Maritsa-Iztok 3, concédée à la compagnie américaine Entergy. Or, d'après la Chambre de l'industrie et du commerce bulgare (information du 10/01/2000), Entergy aurait imposé l'accord avec la Turquie afin de pouvoir écouler sa production. Le fait que la Bulgarie était à la recherche d'un marché aurait permis au Premier ministre turc de l'époque, Mesut Yılmaz, d'imposer son choix d'entreprise.
92. Cette société enregistrée en offshore formerait un consortium avec une société (Umhlaba Ltd.) et une banque (ABSA) sud-africaines, ainsi qu'un promoteur turc (Günsayil), et serait présidée par un ancien général israélien (Daniel Bar-On) d'après les informations fournies par seeurope.net (02 avril 2001)
93. Pour la première phase de cette question voir Stéphane Yerasimos, « Des histoires de tuyaux et de pétrole », *Hérodote*, n° 81, avril-juin 1996, Géopolitique du Caucase, p. 106-125.
94. Les sources utilisées pour cette question sont le site Seeurope.net, celui de la Chambre d'Industrie et du Commerce bulgare (BCCI) et la revue grecque *Energeia*.
95. BCCI, 22/06/99.
96. *Ibid.*, 13/01/2000, 31/05/2000, 09/08/2000.
97. *Ibid.*, 13/11/2000, 17/11/2000.
98. *Ibid.*, 20/11/2000, 29/11/2000, 23/01/2001.
99. L'étude de faisabilité de ce projet aurait été financée par l'Union européenne dans le cadre du programme PHARE. Entretien avec M. Vassilis Kanellakis, Directeur général au Ministère grec de l'économie nationale, chargé des relations économiques internationales, Athènes, 18 juillet 2002.
100. Site INOGATE, et Seeurope.net, 16/07/2001.
101. Seeurope.net, 31/01/2002, 12/02/2002.
102. *Energeia*, mars 2002, p. 24.
103. Seeurope.net, 04/04/2002, 27/06/2002, 28/06/2002, 04/07/2002.
104. *Ibid.*, 19/10/2002, 05/11/2002.
105. *Ibid.*, 27/09/2002. La TDA finance ce projet dans le cadre de la South Balkan Development Initiative, établie en 1995 pour aider l'Albanie, la Macédoine et la Bulgarie.
106. Cf. <http://www.tda.gov/region/sbdi.html>
107. Journal Akşam, 04/08/1999 et DEIK (Établissement des relations économiques extérieures), Bulletin de l'économie albanaise et de ses relations avec la Turquie (en turc), mai 2002.
108. La Grèce aurait reconnu le droit de ses voisins du Nord à circuler entre leurs capitales respectives sans être obligés de passer par le territoire grec (et donc d'obtenir un visa pour les Albanais et les citoyens de la République de Macédoine).
109. <http://www.albaniabiz.org/corridor/mou.html>
110. Entretien avec M. Vassilis Kanellakis, *op. cit.*
111. *Ibid.*
112. Seeurope.net, 27/02/2002, 25/07/2002.
113. *Ibid.*, 09/07/2002, 08/11/2002.

RÉSUMÉS

Depuis la fin de la Première Guerre mondiale, la Grèce et la Turquie ont épuré leurs contentieux balkaniques pour se retrouver face à face. Depuis la dislocation du bloc communiste, les stratégies balkaniques des deux pays se présentent comme le moyen terme entre les relations bilatérales des deux pays et les rapports que chacun d'entre eux entretient avec l'Union européenne. Les politiques de la Grèce vis-à-vis de ses voisins balkaniques visent à revaloriser sa position au sein de l'UE et à l'imposer comme une puissance régionale en tant qu'intermédiaire entre cette région et le reste de l'Europe. Quant à la politique balkanique de la Turquie, elle se place dans la même quête de revalorisation de sa situation régionale vis-à-vis de l'UE, mais se trouve en position d'infériorité par rapport à la Grèce, puisqu'elle ne fait pas partie de l'Union et que sa candidature reste toujours en suspens.

Au niveau des relations bilatérales, plus qu'une coopération gréco-turque, il s'agit d'un « marquage » de l'adversaire, en vue de l'empêcher d'opérer un encerclement. Il reste, toutefois que le rapprochement gréco-turc, est en marche depuis 1999. Malgré les blocages persistants sur les sujets clés, l'avenir des relations des deux pays semble prometteur dans la mesure où les différends sont en train d'être progressivement transférés au sein de l'Union européenne.

Since the end of World War I, Greece and Turkey have cleared their disagreements regarding the Balkans to be facing one another. Since the dislocation by the communist bloc the Balkans strategies of Greece and Turkey have presented themselves as the middle course between the bilateral relationships of the two countries and the relationships that each of them keeps with the EU. Greece's policy towards its Balkans bordering countries is aimed at reasserting its position within the EU and at imposing it as a regional power acting as a go-between between this area and the rest of Europe. As for Turkey's Balkans policy, it sets itself in the same kind of search for the reassertion of its regional position towards the EU, but is in an inferior position regarding Greece since Turkey is not a member of the Union, and that its formal application is still in abeyance.

At bilateral relationships level, it is more a matter of "marking out" the opponent, in order to prevent it from carrying out an encircling than a question of Greek-Turkish cooperation. Nonetheless the bringing together of Greece and Turkey has been on the more since 1999. In spite of persistent stumbling blocks regarding their points of view, the prospect of their relationships seems to be promising in as much as their differences of opinion are progressively transferred within the EU.

Birinci Dünya Savaşı'nın sonundan beri, Türkiye ve Yunanistan yüz yüze gelmek için Balkanlar'daki uyuşmazlıklarından arındı. Komünist Blok'un dağılmasından beri, Yunanistan ve Türkiye'nin Balkan stratejileri, kendini Avrupa Birliği ve ikili ilişkiler arasında bir denge noktası olarak göstermektedir. Yunanistan'ın Balkanlar'daki komşularına yönelik politikaları, AB'de daha iyi bir konuma varmayı ve bu bölge ile Avrupa arasında kendini aracı bölgesel güç olarak empoze etmeyi hedefliyor. Türkiye'nin Balkan politikasına gelince ; aynı şekilde AB'ye yönelik bölgesel konumunun değerini arttırma arayışında ancak AB üyesi olmadığı ve başvurusunun hâlâ askıda kalması nedeniyle Türkiye Yunanistan'dan daha aşağı bir konumda bulunuyor.

İkili ilişkiler de, bir Türk-Yunan işbirliğinin ötesinde, kuşatma çıkarmasını önlemek amacıyla rakibini damgalamaktan ibaret. Fakat 1999'dan beri süregelen bir Türk-Yunan yakınlaşması söz konusudur. Temel konular üzerinde ısrarla devam eden engellere rağmen, bu iki ülkenin karşılıklı ilişkilerinin geleceği, anlaşmazlıklarının gittikçe AB'ye taşınması ölçüsünde umut verici görünüyor.

INDEX

Index géographique : Grèce, Turquie, Balkans, Albanie, ARYM-FYROM, Bosnie, Kosovo

motsclestr Yunan-Türk ilişkileri, Ticari ilişkileri, Diplomatik ilişkileri, Yunan-Türk işbirliği, Balkanlarda Avrupa mühadaleleri, Boru Hattları, Yirminci yüzyıl, Çağdaş Tarih, Yunanistan, Türkiye, Balkanlar, Arnavutluk, Firom (Makedonya), Bosna, Kosova, Tarih, Uluslararası ilişkiler

Mots-clés : BLACKSEAFOR, relations gréco-turques, relations commerciales, ELDAL, relations diplomatiques, ELDYB, coopération gréco-turque, ELDYKO, oléoducs, IFOR, actions européennes, KFOR, PESD, SEEBRIG, SEVE, SFOR, UNPREPED

Thèmes : Histoire contemporaine, Relations internationales

Keywords : Commercial relations, Greek-Turkish relations, Diplomatic relations, Greek-Turkish cooperation, European interventions, Pipelines

motsclesel Ελληνο-τούρκικες σχέσεις, Εμπορικές σχέσεις, Διπλωματικές σχέσεις, Ελληνοτούρκικη συνεργασία, Ευρωπαϊκές επεμβάσεις στα Βαλκάνια, Πετρελειαγωγός, Εικοστός αιώνας, Σύγχρονη ιστορία, Ελλάδα, Τουρκία, Βαλκάνια, Αλβανία, Φυρόμ [Σκόπια], Βοσνία, Κόσοβο, Ιστορία, Διεθνείς σχέσεις

motsclesmk ГРЧКО-ТУРСКИ ОДНОСИ, ТРГОВСКИ ОДНОСИ, ДИПЛОМАТСКИ ОДНОСИ, ГРЧКО-ТУРСКА СОРАБОТКА, ЕВРОПСКА АКЦИЈА НА БАЛКАНОТ, ЦЕВКОВОДИ, ДВАЕСЕТТИОТ ВЕК, СОВРЕМЕНА ИСТОРИЈА, ГРЦИЈА, ТУРЦИЈА, БАЛКАНОТ, АЛБАНИЈА, БОСНА, МАКЕДОНИЈА, КОСОВО, ИСТОРИЈА, МЕЃУНАРОДНИ ОДНОСИ

Index chronologique : vingtième siècle

AUTEUR

STÉPHANE YÉRASIMOS

Université de Paris VIII